

Cour de Justice et Thèse Philosophique

C'est entendu qu'il n'y a qu'aux Etats-Unis où il faut voir des choses extraordinaires. Aussi, ne devons-nous pas être surpris d'apprendre que le tribunal de l'Etat du Tennessee s'apprête à décider d'une thèse philosophique qui n'est certainement pas de son ressort. Il va de soi que les journaux américains font déjà grand tapage autour de ce singulier procès, et entendent bien pousser le tirage au moyen des comptes rendus sensationnels de ces singulières assises.

Il s'agit en l'affaire de savoir si le professeur Scopes, de l'université de l'Etat américain, a violé les lois du Tennessee en enseignant à ses élèves la doctrine désuète de l'évolution. Les lois du Tennessee interdisent bel et bien l'enseignement de cette doctrine philosophique. Il semble qu'à ce sujet de l'interdiction par la loi, il n'existe aucun doute. Et alors il nous paraît que le seul point à être soumis à la cour est de savoir si oui ou non le professeur Scopes a enseigné la doctrine défendue. Selon la conclusion à laquelle le tribunal après la preuve faite, il restera à absoudre ou à condamner Scopes.

Mais ceci serait trop simplifier un cas que l'on veut de toute nécessité complexe. On parle ni plus ni moins de refaire en cour la thèse de l'évolution, et de charger le jury probablement de dire si elle a du bon sens ou si elle n'en a pas. Nous estimons que de toutes façons c'est dépasser la mesure. Il ne saurait être de la compétence ni des juges ni des jurés de décider de ces sortes de choses. Si l'Etat du Tennessee a jugé prudent d'interdire l'enseignement d'une doctrine discutée, c'est devant l'Etat du Tennessee qu'il conviendrait de se présenter pour refaire toute la discussion à ce sujet, et non devant une cour de justice qui n'a qu'à appliquer la loi telle qu'édicte par la législature.

On sait que cette théorie de l'évolution est aujourd'hui plus connue sous le nom de darwinisme, parce que le naturaliste anglais Darwin a apporté des développements nouveaux à une thèse déjà ancienne. On a même jeté du ridicule sur cette doctrine en attribuant à Darwin la prétention que l'homme descend du singe. Des auteurs admettent aujourd'hui que le plus probable est que le savant naturaliste anglais n'a pas poussé jusqu'à ce point les conclusions de sa doctrine de l'évolution. Il n'est pas moins vrai que ses disciples, plus audacieux que le maître, n'hésitent pas à nous présenter le singe comme l'ancêtre direct de l'homme. Ils croient même par cette idiote invention apporter une contradiction flagrante à l'enseignement de la Bible qui nous dit que l'homme est sorti vivant des mains de son Créateur.

Il faut admettre que si le Tennessee a jugé prudent d'interdire l'enseignement de cette doctrine dans ses universités, il a richement bien fait. La vraie science comporte en elle-même assez de beautés pour qu'on admette pas dans son enseignement le mélange de scories inutiles et stupides. Au reste, la vraie théorie de l'évolution ne va pas jusque là. Elle s'efforce de comprendre, et jusqu'à un certain point, d'expliquer la formation des espèces. Darwin dit que les êtres vivants luttent sans cesse, soit contre les êtres vivants, soit contre les conditions destructives du milieu ambiant; les mieux constitués et les plus forts subsistent et les plus faibles succombent, c'est la démonstration de la nécessité de la lutte pour l'existence, le struggle for life. Etant donnée la variabilité normale des êtres, il est certain que les individus d'une génération qui persisteront naturellement seront ceux qui étaient les plus aptes à persister. C'est la loi de la persistance du plus apte. Le naturaliste traite aussi de la sélection naturelle et de l'hérédité.

Cette doctrine basée sur l'observation de ce qui se passe dans la nature a connu sans doute de nombreux contradicteurs. Elle n'est que discutée. Tandis que prétendre que par le moyen de l'évolution l'homme descend en droite ligne du singe, est d'abord une impossibilité et surtout une absurdité. On peut admettre, par voie de sélection, perfectionnement entre sujets de même espèce, mais jamais substitution d'une espèce en une autre. Au reste, depuis que le monde est monde, l'histoire et la tradition, depuis les temps les plus reculés, démontrent qu'il y a eu des singes qui sont demeurés singes et des hommes. C'est donc avoir une bien piètre idée du bon sens populaire que de croire mettre en doute la véracité du récit biblique en alléguant de semblables monstruosités. L'Etat américain du Tennessee avait donc bien fait de couper court à toute discussion en interdisant dans ses universités l'enseignement de la thèse idiote. Le malheur est qu'on veut refaire aujourd'hui le procès de la thèse même en pleine cour de justice de telle façon que notre confrère du "Devoir" a raison de la dénoncer.

Le Devoir dit donc à ce sujet:—"L'affaire Scopes qui s'instruit de ce temps-ci au Tennessee va remplir les colonnes des quotidiens américains de toutes sortes d'inepties et de déclarations d'où le bon sens est très souvent absent. Les journaux publient ce matin des tirades de l'avocat Darrow au sujet de la Bible qui sont tout à fait déplacées et du dernier mauvais goût. D'autres quotidiens reproduisent des photographies de l'auditoire, du tribunal où se plaide la cause, qui donnent une piètre idée du public empressé à aller s'étouffer au prétoire comme s'il s'agissait d'une partie de boxe ou d'un tournoi de lutte au genre libre. Un correspondant américain câble d'Europe à son journal, que ce procès et les manifestations singulières qui l'accompagnent amusent fort les Européens, que cette histoire de singe les fait rire et qu'ils se demandent "si tout cela n'est pas en train d'établir qu'il y a plus de singes en Amérique qu'en Afrique". S'imaginer-t-on que, dans d'aussi grotesques circonstances, le tribunal pourra départager les tenants de la thèse darwinienne à peu près périmée selon laquelle l'homme a eu le singe comme ancêtre, et ceux qui nient le bien fondé d'une théorie, à tous les points de vue, aussi risquée?"

De toute façon nous croyons donc que, aux Etats-Unis comme au Canada, il y a à danger de saisir les cours de justice de certaines questions qui ne sont pas du tout de leur ressort. Comme parcellément il y a à danger de faire le public juge de certains faits qui ne relèvent pas du tribunal populaire.

Joseph Barnard.

La Coopération Nécessaire

Le "Bulletin des Agriculteurs" insiste sur le fait que seule la coopération générale de tous les Canadiens, et spécialement celle des agriculteurs et des industriels peut sortir le pays de la crise actuelle. Tous les éléments de notre population doivent concourir à la prospérité générale, et aucune classe de la société, laissée seule, ne peut parvenir à remédier à la situation.

On sait que, en 1923, la valeur des produits agricoles dans le Canada a été de \$1,453,368,000, et celle de l'industrie de \$2,439,725,684. Les produits agricoles en Ontario ont rapporté \$444,208,000, et les produits industriels \$1,274,424,802. Dans la province de Québec l'agriculture a rapporté en 1923 \$241,842,000, et l'industrie \$966,143,225. Le confrère conclut de ces faits que l'agriculture ne saurait prospérer à côté d'industries moribondes et les industries s'étioieraient vite sans une population rurale ayant un fort pouvoir d'achat. Le cultivateur compte sur l'industriel pour créer des centres de consommation pour les produits de la terre. L'industrie compte sur les cultivateurs pour écouler les produits de ses manufactures. L'ouvrier compte sur l'industriel pour se procurer le salaire qui lui permettra d'acheter sa subsistance de l'industriel et du cultivateur. Le financier, le professionnel, etc., à leur tour, comptent sur ces trois classes pour se faire une existence.

Et le "Bulletin des agriculteurs" que nous citons continue:—"Il est donc juste de conclure qu'aucun des groupes de la société ne peut se désintéresser du bien-être des autres sans négliger, en même temps, ses propres intérêts; de même, il serait impossible à un groupe quelconque de pressurer ou punir plusieurs autres groupes sans que cela finisse par tourner contre lui-même. Ainsi, si l'ouvrier refusait d'appuyer le cultivateur demandant un tarif douanier plus élevé afin de se mieux protéger contre les produits agricoles des pays étrangers mieux favorisés du point de vue climat, il se ferait tort à lui-même, parce qu'il contribuerait à ra-

UNE PROMENADE A LA CAMPAGNE

SOUVENIRS

Nous sommes déjà rendus, au dix octobre. C'est l'automne. Le soleil n'a plus la chaleur des journées torrides de l'été. Ses rayons tombent plus obliquement sur la terre et la température devient de plus en plus froide comme pour nous préparer aux rigueurs de l'hiver. Il fait beau. Je décide de faire une promenade en voiture pour jouir des derniers charmes de la nature.

Je me dirige vers l'écurie où notre valet de ferme se trouve occupé. Je lui demande de vouloir bien m'atteler "Coquette." Je monte dans la voiture et me voilà parti, seul, sur la grande route boueuse au petit trot de ma jument.

Quelle différence de paysage entre celui qui s'offre maintenant à ma vue et celui d'il y a à peine quelques mois. Ce n'étaient que parfums délicieux, fleurs brillantes, verdoyants feuillages et chansons dans les nids. Tout a disparu. La route poussiéreuse a fait place à la route détrempee par la pluie et remplie d'ornières profondes. Il est passé depuis longtemps le temps des roses, et les parfums délicieux qui embaumaient l'air ont fait place à l'aère odeur des terres nouvellement labourées.

Les arbres se sont dépouillés de leur verdoyant feuillage. Les nids sont déserts, et les doux concerts des oiseaux ne viennent plus charmer nos oreilles. De ces feuillages épais à l'ombre desquels nous nous sentions si heureux, il ne reste plus que quelques feuilles qui tremblent au bout des branches. Recroquevillées, pauvres et ternes, elles jonchent la route ces pauvres petites choses brisées. Elles continuent à chaque retour du vent, ou même sans qu'un souffle les aide, à se décrocher de l'arbre où elles vécurent leur trop court été.

Les jardins sont vides. Plus rien de la luxuriante végétation qu'on y admirait durant les beaux jours de l'été. Il n'y a plus de verdure, plus de fleurs, plus de fruits. A l'approche de l'automne le cultivateur a eu soin de faire sa récolte et les carrés sont maintenant déserts, dénudés, à l'abandon. Il n'y a plus ce bel alignement, cette symétrie parfaite qui leur donnait tant de grâce. Tout se confond, tout se mêle.

Il en est de même des champs. Où sont donc les grands clos de foins, les blondes moissons qui ondulaient sous la brise? Tout a disparu sous la faux du moissonneur: il ne reste plus qu'un chaume triste et jauni. L'herbe grasse n'a plus sa féconde croissance et ne trouve plus dans la terre la chaleur nécessaire à son accroissement. Les animaux cherchent leur pâture dans l'herbe courte et jaune des friches. Ils ne se couchent plus comme en été, alors qu'ils étaient repris par l'abondance du pâturage, mais ils errent toute la journée à la recherche des plantes qui feront leur maigre nourriture.

Et tandis que je roulais lentement sur la route boueuse, qu'un air frais me piquait le visage et pénétrait mes membres, il me semblait que les grands arbres dépouillés dans les branches desquels sifflait la brise, soupiraient et pleuraient l'été trop vite passé. Cette agonie de la nature qui bientôt s'ensevelira sous un blanc linceul, me faisait penser à l'automne de notre vie, et je me disais qu'il pourrait bien y avoir aussi pour moi des regrets dans mon âme.

J'arrivai au village et je résolus de me rendre au cimetière. La tristesse de mes pensées fut le principal motif de cette détermination. Le village était désert. Le vent soulevait les feuilles qui jonchaient le sol et les faisait tourbillonner. L'église m'apparut bientôt. La réverbération du soleil dans ses vitraux semblait l'embraser et faisait étinceler sa grande croix de bronze. L'atmosphère me chevâta et je me dirigeai vers l'église. J'en traitai faire une courte visite au Saint-Sacrement, puis je me dirigeai vers le cimetière.

Il est entouré d'une rangée de noirs cyprès entremêlés de quelques saules pleureurs qui inclinent profondément leurs branches vers les tombes désertes.

baïsser le pouvoir d'achat du cultivateur à qui son patron vend ses produits manufacturés. En raison de son refus, il recevrait un salaire inférieur et ses jours de travail seraient diminués. Si le cultivateur refusait d'appuyer une mesure de protection suffisante à l'industriel canadien qui paye à ses ouvriers un salaire double de celui que reçoit l'ouvrier anglais, par exemple, et qui n'a, à côté de lui, que 9,000,000 de consommateurs, alors que son voisin des Etats-Unis en a 114,000,000, il aggraverait contre ses propres intérêts parce qu'il contribuerait par là à diminuer le nombre de consommateurs de ses propres produits; c'est l'industrie prospère qui attire les ouvriers et conséquemment qui crée les marchés locaux pour les produits du cultivateur.

L'idée émise par l'organe officiel de nos agriculteurs est donc que le pays ne saurait se passer d'un système raisonnable de protection qui assurerait à nos classes productrices une stabilité tarifaire les libérant du terrible souci du lendemain. C'est précisément le problème que nos gouvernements s'efforcent de solutionner, sans grand succès, hélas! jusqu'à présent.

LES UNIONS DANGEREUSES

Mémoire du Colonial Office au sujet du danger d'épouser un ou une Asiatique. — Les lois

Ottawa 14. — L'Orient reste l'Orient et l'Occident demeure l'Occident et en ce qui concerne les lois du mariage les deux ne peuvent être conciliés. Un mémoire distribué par le Colonial Office de Londres dont une copie a été reçue ici hier rappelle à la jeune fille britannique qui projette de contracter mariage avec un Asiatique ce principe. Ce mémoire fait remarquer que le mariage d'une Britannique (la chose s'applique à une Canadienne) avec un Chinois un Hindou un Musulman ou un nègre d'Afrique est valide en vertu de la loi britannique mais que si le mari retourne dans son pays les lois du mariage en vigueur dans cette contrée-là devront être appliquées et le contrat de mariage deviendra sujet à ces lois. Il peut même ne rien valoir dans ce pays-là.

Une jeune fille britannique qui épouse un Chinois perd sa nationalité britannique. Si son mari retourne en Chine il peut prendre d'autres femmes si toutefois il n'a pas déjà une femme légitime.

Le mariage d'un Hindou avec une personne de nationalité étrangère n'est pas nécessairement reconnu dans toute l'Inde. Dans certains cas la loi hindoue dite "loi individuelle" peut rendre le mariage invalide.

Un mariage entre une Britannique et un Musulman peut être valide dans le pays de ce dernier mais ne peut empêcher le mari de prendre d'autres femmes s'il retourne chez lui. Il peut aussi divorcer d'une chrétienne sans formalité légale en répudiant simplement le contrat de mariage. Et s'il retourne en son pays et laisse sa femme chrétienne à l'étranger le seul fait de leur séparation équivaut à un divorce en vertu de la loi musulmane.

Les nègres d'Afrique sont dans plusieurs cas sujets aux lois de leur propre pays et la loi indigène et la coutume permettent la polygamie.

La dernière conférence de Londres a coûté en frais d'hôtel, de voyages, de secrétaires, d'autos, d'agents, télégraphes, téléphones, etc; la jolie somme de cinq cent mille dollars.

tes et abandonnées. L'herbe a envahi la plupart de ces tombes. Les épitaphes s'entremêlent et jettent une note triste. Le vent pleure et gémît dans les branches et ces murmures ressemblent à des appels pressants, à ces gémissements plaintifs de nos chers défunts qui crient vers nous: "Miseremini mei, saltem vos amici mei." Cruelle pensée que celle de se voir oublié si tôt après la mort, même par ses meilleurs amis.

Et moi qui songeais à toutes ces choses, je frémisais à l'idée que bientôt je dormirai ici mon dernier sommeil sous cette terre glacée, et que seuls les gémissements du vent pleureront sur ma tombe. L'automne, c'est bien l'image de la vieillesse, de la moisson des âmes. Nous sommes, nous, au printemps de la vie. Tout nous paraît rose, tout nous sourit. Nous sommes forts, nous sommes courageux, nous ne demandons qu'à faire du bien. Employons utilement les premières années de notre vie. Jetons dans nos âmes la semence de toutes les vertus afin que, quand viendra l'automne, nous puissions récolter abondamment les vertus que nous aurons semées.

Telles étaient les graves et salutaires pensées qui agitaient mon âme en ce moment. Je fis lentement le tour du cimetière, je priai longuement sur la tombe de mon amie, et, comme le soir tombait, je revins à ma voiture. Le vent continuait toujours de pleurer et de gémir dans les arbres dénudés, et tandis que je revenais chez moi, je songeais à l'oubli et à l'ingratitude des hommes, et à la courte durée de toute chose, ici-bas.

Armand.

BILLET DU JEUDI CELUI QUI GOS-SAIT TOUJOURS

Je dois remercier M. Louis-Philippe Geoffrin, avant toute autre chose. Son livre, qu'il faut lire, relire et faire lire, "Zigzags autour de nos parlers", m'a confirmé dans l'intention que j'avais d'employer, en un écrit moderne, le vieux mot "gossier". On ne le trouve dans aucun dictionnaire de la langue française, nous dit l'érudit Secrétaire de la Société du Parler français, mais on le retrouve dans maintes provinces de France, et partout chez nous.

Or donc, nous avions parmi nous, en ces temps déjà reculés, un jeune homme qui gossait toujours. D'où lui venait ce goût exclusif, cette passion vénéneuse, nul n'aurait pu nous le dire que lui seul, s'il avait voulu nous renseigner sur ce sujet; mais il n'a jamais voulu.

Il était grand, maigre, osseux. De forts muscles couraient partout sur sa charpente, et on le savait doué d'une bonne mesure de force. On aurait cru qu'il se fût livré à tous les jeux violents, qu'il se fût déclaré un adepte du jeu de balle, un fervent du gouter, un enthousiaste du ballon! Mais il n'en fut rien de toute la durée de sa carrière collégiale.

Il fut huit ou neuf ans au Séminaire, et huit ou neuf ans durant il gossa.

Où achetait-il ses canifs? Ce fut toujours un mystère pour tout le monde. On les aiguisait-il? Par quel procédé, retenu sans doute d'un armurier de Damas, donnait-il à ses lames ce fil parfait qui excitait notre admiration et déchaînait notre convoitise? Nous ne le sûmes jamais, pas même nous, les plus intimes de ses amis.

Le sergent Cipher, d'illustre mémoire, et dont sans doute les exploits du camp de Lévis ne sont pas sans être parvenus à vos oreilles, le sergent Cipher lui-même, malgré sa grande autorité sur notre gosseur émérite, ne put jamais faire la moindre lumière sur les deux points précités.

Durant les récréations, nous savions où le trouver. Il s'asseyait toujours sur le même banc, ou il se promenait toujours par le même bout d'allée dont la terre fortement battue, à la consistance du ciment de la voie Apollon, témoignait de la persistance de son va-et-vient.

Il était renommé pour reconnaître, à longue distance, l'essence d'un copeau oublié sur le gazon, et les possibilités que pouvait espérer son couteau d'un rondin tapi sous un banc de la cour. Il y a toujours eu des gosses et il y en aura toujours sans doute, mais qui a connu un gosseur semblable au nôtre?

La Providence le combla de grandes joies, durant sa vie collégiale, car nous connaissons à cette époque une ère de réparations aux édifices, de constructions nouvelles et de consolidations entreprises un peu partout dans le domaine scolaire.

Les bouts de planches traînaient partout, de beaux morceaux de bois restaient inexploités, et les plus petits élèves s'essayaient, avec des canifs de cinq sous à lames de plomb, comme nous disions alors, de sculpter grossièrement la matière lignee.

Où la gloire que connaît en ces jours notre passionné du gossage. Tenant fermement de la main gauche un morceau de bois ramassé au sortir de la classe, son couteau frémissant ouvert dans la main droite, il fallait le voir, le visage vivifié d'un sang généreux, les yeux presque fermés, simple lente visuelle, le corps un peu replié, il fallait le voir entreprendre patiemment la conquête de sa trouvaille. Il péquarissait, la taillait, la mettait bien lisse, avant de décider ce qu'il en ferait.

Que deviendrait ce bois informe, ramassé dans la pousière, sauvé du dédain de la foule, arraché au mépris des pieds qui le foulaient? Serait-il dieu, table ou cuvette? Nul ne le savait et notre sculpteur pas plus que les autres.

Joseph Barnard.

GENEALOGIE DE LE BOULANGER ST-PIERRE

Toussaint LeBoulanger et son épouse Marie Arvisse étaient de Saint-Martin, évêché de Rouen.

1.—Leur fils Pierre Le Boulanger Seigneur de St-Pierre, capitaine de la garnison des Trois-Rivières, né en 1634, épousa à Québec le 16 mai 1677, Marie Renée Godfroy née en 1652 décédée en 1736, elle était fille de Jean-Baptiste Godfroy sieur de Linctot et de Marie Le Neuf de Hérisson, du pays de Caux, en Normandie.

11.—Joseph St-Pierre, issue des précédents, naquit en 1700, le 7 janvier 1728, il épousa aux Trois-Rivières, Elizabeth Mouët de Moras née en 1705, elle était fille de Pierre Mouët de Moras, enseigne dans les troupes de la marine et d'Elizabeth Jutras dit Lavallée.

111.—Joseph St-Pierre, issue de ces derniers, naquit le 2 nov. 1728 et le 27 septembre 1762, il épousa à la Pointe du Lac, Marie-Madeleine Pothier, née en 1737 et décédée en 1769, elle était fille de Joseph-Marie Pothier et de Marie Josette Mouët de Moras.

IV.—Joseph St-Pierre, né des précédents en 1763, épousa aux Trois-Rivières, le 21 août 1792, Marie Leclerc dit Blondin, fille de Claude Leclerc dit Blondin et Marie-Marguerite Lemaitre de Lotinville, l'arrière grand-mère maternelle de celle-ci, Anne Lemoyne était sœur de Charles Lemoyne de Longueil et tante (étant la sœur de sa mère) de Jeanne Le Ber dit Larose, recluse, Congrégation Notre-Dame morte en odeur de sainteté.

V.—Joseph St-Pierre, issu des derniers, épousa aux Trois-Rivières, le 27 février 1821 Josephine Séraphine Pothier née en 1798, fille de Louis Pothier et de Marie Françoise Le Marchand.

VI.—Séraphine St-Pierre, née de ce mariage le 26 octobre 1839, décédée le 24 juillet 1910, épousa le 29 octobre 1855, D'amas Tremblé-Morrisette, né le 28 juin 1832, décédé le 21 décembre 1918, fils d'Edouard Morrisette et de Julie Hyacinthe dit Belloc.

1.—Jean-Baptiste Pothier notaire royal greffier aux Trois-Rivières fils de Jean Pothier et de Marguerite De Saintes, épousa à Montréal, le 14 juin 1688, Etienne Beausvais, née en 1669, décédée en 1753. Elle était fille de Jacques Beausvais et de Jeanne Solé, son grand-père paternel était de St-Martin d'Ig et ses grands-parents maternels venaient de la Flèche, évêché d'Angers.

11.—Joseph-Marie, fils des précédents né en 1696, décédé en 1744, épousa le 21 janvier 1718, aux Trois-Rivières, Marie-Josette Mouët de Moras dont les ancêtres étaient de Castel Sarrazin en Basse Guyenne.

111.—Louis Pothier, né de ce mariage, en 1731, et décédé en 1779, le 28 janvier 1754, il épousa aux Trois-Rivières Marie-Anne Lefebvre, née en 1741, elle était fille de Louis Lefebvre et de (Suite à la page 2)

Son style n'avait rien de préconçu. Il suivait l'inspiration du moment, et n'est-ce pas à ce signe que l'on reconnaît les véritables artistes? Il travaillait patiemment, sans hâte intempestive, sortant un peu la langue aux moments difficiles, et s'épongeant le front de sa manche lorsque la sueur arrosait son labeur acharné.

Et nous voyions surgir par la magie de ce couteau, des bateaux présomptueux, des idoles dont les indigènes de l'Alaska auraient eu grande frayeur et des objets n'ayant de noms dans aucune langue civilisée ou autre.

Il passa sa vie collégiale en gossant. J'aurais voulu traduire cette phrase en latin et la mettre en épigraphe à la tête de ce billet qui nous rappelle, à plusieurs d'entre nous, des souvenirs impérissables, des souvenirs du temps de Collège, déjà lointain. Mais je n'ai pu décider si je devais mettre "en gossant" au participe présent ou au gérondif. J'opine pour le gérondif, mais j'ignore comment le latin traduirait ce bon vieux mot "gossier". Je serais reconnaissant aux latinistes qui viendraient à mon secours.

Je salue une dernière fois notre confrère qui gossait toujours. Il n'est pas loin de nous, et il fait de la bonne besogne. Il a tant et tant gossé de bois autrefois, qu'il sait aujourd'hui gossier et travailler les âmes, bien que plusieurs souvent deviennent plus dures que le bois.

LE PASSANT

ILS SE SOUVIENNENT

Les voyageurs de la Liaison française, lorsqu'ils passeront à Saint-Albert, seront heureux de constater que les Albertains catholiques d'aujourd'hui se souviennent des anciens. On racontera aux visiteurs québécois le geste pieux et patriotique récemment accompli par les élèves du Scolasticat et du Grand Séminaire d'Edmonton. Ceux-ci, en effet, ont voulu attirer l'attention du peuple sur la première cathédrale du diocèse, inaugurée par le saint évêque Mgr Grandin O. M. I., en 1868 à Saint-Albert. C'est un scolastique oblat qui conçut et commença discrètement cette idée. Il est bien vrai de dire qu'un Oblat se mêle à presque tout le bien qui se fait dans l'Ouest. Et plus on est religieux, plus on est patriote.

Les Séminaristes, adjoints aux scolastiques, s'emparèrent vite du projet pour avoir le mérite de son exécution. Les Canadiens-français recurent l'appui généreux de leurs confrères de langue anglaise et de leurs professeurs. Le 11 juin, ils allaient à Saint-Albert, faire leur pèlerinage traditionnel au tombeau de Mgr Grandin, et apposer en même temps au frontispice de la vieille église de planche une plaque commémorative. Celle-ci porte en lettres d'or l'inscription suivante rédigée en français et en anglais, pour satisfaire les exigences de l'histoire et des deux principaux groupes catholiques de l'Alberta:

"Eglise construite en 1861, inaugurée comme première cathédrale du diocèse de Saint-Albert par Mgr Mgr Grandin O. M. I. le 26 octobre 1868."

La pose de la plaque fut une cérémonie empreinte d'un grandeur simple. Les Séminaristes et les Scolastiques entourèrent presque la minime cathédrale, prêts à chanter un cantique français, pour honorer l'origine de nos premiers apôtres. Le P. Larose O. M. I., fixait la planche que soutenaient deux canadiens, M. l'abbé Couloombe, et le P. Gamache O. M. I. L'éminente inscription avec ses lettres d'or parut comme un glorieux couronnement des rudés débutants du diocèse, couronnement dû à d'humbles étudiants, c'est vrai, mais témoignage de l'admiration que professe notre jeunesse pour le courage des pionniers.

Le P. Larose O. M. I., curé de Saint-Albert, rappela en termes touchants ce que dit cette vieille église à Mgr Grandin à travailler, dans laquelle il ne pouvait guère officier avec son mitre et où la pluie et la neige pénétraient comme dans leur royaume."

L'Union, journal des Canadiens-français de l'Alberta, empruntant les paroles de Veuilleil, fait dire à cette inscription que Mgr Grandin avec ses aides pieux a passé de nombreuses nuits dehors par 45 degrés de froid, qu'il a voyagé des mois entiers dans les neiges, sur les lacs gelés, qu'il a couché sur la terre nue.

Cette cérémonie hommage du souvenir, fut le principal événement de la journée, mais il y en eut aussi un autre bien douloureux, quoique moins digne d'entrer dans l'histoire. Ce fut le pèlerinage au tombeau du premier évêque de Saint-Albert. Le grand apôtre attend la résurrection dans une crypte à côté de l'église paroissiale actuelle. Il est entre les PP. Lacombe et Leduc, ses deux principaux compagnons d'apostolat, puissants par la sainteté le sacrifice et le génie. Une messe fut célébrée à l'église par le P. Scherch O. M. I., assisté de M. l'abbé Couloombe, vicaire à la cathédrale d'Edmonton, et du P. Gamache, O. M. I., qui s'emploie religieusement à restaurer la vieille cathédrale. Ces deux derniers furent élèves de l'ancien petit séminaire de Saint-Albert. Les pèlerins se rendirent à cette maison qui maintenant sert de résidence d'été aux scolastiques oblats. Le petit séminaire est aujourd'hui remplacé par le collège des Jésuites, entièrement français, et par le juniorat Saint-Jean, pour les aspirants oblats. Ces deux institutions, à Edmonton, donnent elles aussi, de belles espérances pour l'avenir du français dans l'Ouest. La dernière compte actuellement, outre ses élèves de langues anglaise et étrangères, 18 Canadiens-français et recevra probablement une vingtaine d'autres Canadiens en septembre prochain, grâce au cours de français récemment augmenté par des professeurs distingués.

La grande âme de Mgr Grandin plane encore sur toutes ces institutions. C'est elle que les élèves scolastiques et séminaristes ont allé vénérer en plaçant aux yeux du peuple un humble et pieux souvenir de ses travaux en attendant que d'autres commencent plus dignement ce qu'il a accompli pour le Canada religieux et civil.

A l'embouchure de la rivière du St. de la Platte, l'Atlantique a plus de huit milles d'écoulement.

La grande âme de Mgr Grandin plane encore sur toutes ces institutions. C'est elle que les élèves scolastiques et séminaristes ont allé vénérer en plaçant aux yeux du peuple un humble et pieux souvenir de ses travaux en attendant que d'autres commencent plus dignement ce qu'il a accompli pour le Canada religieux et civil.

GENEALOGIE DE LE BOULANGER ST-PIERRE

(Suite de la page 1)

Marie-Madeleine Desrosiers et petite-fille d'Antoine Desrosiers et d'Anne LeNeuf.

IV—Louis Polhier issue des précédents, est né en 1758 et décédé en 1822, le 12 mai 1794, il épousa à Batiscan, Marie-Françoise Le Marchand, fille de Louis Le Marchand et de Marie-Françoise Roy dit Châtellerau, la famille Roy dit Châtellerau venait de St-Séverin, évêché de Poitiers. Leurs fille Séraphine épousa en 1821, Joseph St-Pierre et de ce mariage est née Séraphine, épouse de Damas Tréflé Morrisette.

No. 267

Articles de mariage sous seing privé entre Monsr. de St-Pierre et Damile Marie Renée de Godefroy.

Pour Parvenir au traité de Mariage qui au Plaisir de Dieu sera fait et Parfait En face de notre Mère Ste-Eglise apostolique Et Romaine Entre Le Sieur Pierre Le Boulanger Marchand d'ém. au Cap de la Madelaine fils Et héritier de feu Le Sieur Thousaint Le Boulanger Marchand bourgeois de La Ville de Rouen et de défuncte honnorable femme Marie-Anne ses Père et Mère d'une Part Et Damoiselle Marie Renée de Godefroy fille et héritière En Partie de Jean Godefroy Esquier Sieur de Linstost Et Damoiselle Marie Le Neuf ses Père et Mère De la Ville des trois-Rivières d'autre Part Lesquels Sieur boulanger, et damile de Godefroy En la Présence et du Consentement de Leurs Parents et amis Pour ce assembles. Scavoir de la Part d'ud. Sieur Le Boulanger du Sieur Charles Bayère Directeur Et Receveur Général des droits et domaine du Roy En ce Pays Et du Sieur Jacques Leber Marchand En la Ville de Villamaria à Montréal Et de la Part de lad. Damile de Godefroy d'ud. Sieur de Godefroy et damile Leneuf ses Père et Mère

de Messire René Robineau Escei Seigneur de beccancourt port neuf et et auro. Lieux Coner Du roy grand Voyeur de ce Pays Et Dame Marie anne Le Neuf son 'Espouse, Pierre Robineau Esquier Seigneur de beccancourt Et René Robineau Esquier Seigneur de Portneuf, ont Recongneu Avoir fait Les Promesses Et Traité de Mariage qui En suivent C'est à scavoir que Luy Sieur Le Boulanger a Promis Prendre Pour sa femme Et Légitime Epouse Lad. Damile Marie Renée de Godefroy comme aussy Lad. Damile de Godefroy a Promis prendre Pour son Mary Et Légitime Espoux Led. Sieur Le Boulanger Et L'celuy Mariage faire et Solemniser En face de Sainte Eglise. Au plus-tost que faire se pourra et qu'il sera avisé Entr'eux Leurs d. Parents et amis Sy Dieu et nostre ditte Mère Sainte Eglise y consentent et accordent Pour Estré Uns et communs En Tous biens Meubles acquets et Conquets Immeubles du jour de Leurs Espousailles suivant La custome de La Ville et prenost de Paris suivie En ce Pays Lequel Sieur futur Espoux a prins Lad. damile future Epouse avec tous ses droits noms Raisons Et actions quelle a de -présent Et qui luy Pourront Escheoir et appartenir à ladvenir tant par donation succession ou autrement Et Par avancement chaire L'ed. Sieur de Godefroy et Damile Leneuf sa femme ont Promis donner Par ses presentes auxd. futurs Espoux La terre ditte de frontaux En Toutes ses circonstances et dependances scituées auxd. Trois-Rivières Laquelle a Ester Estimée Par Eux En l'estat quelle est de Présent a La somme de cinq cents Livres Et a Lad. Sieur Le Boulanger d'ud. Lad. damile Sa future Epouse de la somme de quatre Mille Livres Tournois de douaire prefix a Prendre sur Les biens de La communauté Le Preciput-Egal et Reciproque Entre Les futurs Espoux de La somme de deux Mil Livres tournois une fois payer au survivant des deux Et En cas du deceds de Lad. damile future Epouse sans Enfants avant Led. futur Espoux Les héritiers d'icelle ne pourront prétendre aucune chose dans Les biens Meubles acquet et conquets qui seront Laissez appres La mort de Lad. future Epouse de

quelle Maniere et a quel prix Ils seront ou pourront Monter et qui seront Entrez dans Leur communauté qui demeureront Tous aud. futur Espoux Lequel En se cas ne sera obligé de Payer aux héritiers de lad. future Epouse la somme de cinq cents Livres Tournois attendu que tous Les biens qu'il composent Leur Communauté a La Reserve de lad. terre de fontaux sont et appartiennent aud. futur Espoux comme aussy Lesd. héritiers Remporteront et Retireront a Leur profit Les biens propres Meubles et Immeubles qui pourrout Escheoir et appartenir cy apres a lad. damile future Epouse ou Leur velleurs sans Ladvanement chdoirre cy dessus. Et Pour La bonne Amittie que Lesd. Sieur futur Espoux et damile future Epouse se porte Lun a Laud. En cas qu'il n'aye deffans de leur Mariage. Par ses Presentes fait donnans. Mutuelle Entreux au dernier Vivant deux de Tous Leurs biens Meubles et heritages Presentes et a Ladvenir Tant En Lancienno France quen cette Nouvelle France. Promettant Les parties Tout ce que dessus Reconnaître En justice Lors-qu'ils seront arrivés En Leur demeure du d. Cap de La Madelaine et Trois-Rivières et de fournir Par Led. Sieur de Godefroy et Damile Leneuf sa femme Les papiers Concernants La propriété de lad. terre de fontaux cassant Lesquelles Clauses et Conditions Le Present Trecté de Mariage naurait Esté accordé fait double au Manoir Seigneural du Portneuf Le Samdy quinze May gb c. Soixante et dix Sept Presence de René Allary Et Jean barbier demeurant aud. Lieu Tesmoins Marie Renée de Godefroy

Bazire

de Godefroy

LeBer

Marie Leneuf

Robineau de Becancourt

Marie Anne Leneuf

René Allary

Pierre Robineau

Jean barbier

Robineau de portneuf

Collationné par

Montarville Bde LaBruère

No 267

28 Mai 1777

Acte passé devant le dit Adhemar Notaire par M. de St-Pierre et damile Marie Renée de Godefroy pour faire Insinuer les diis articles de mariage attachés.

Pardevant Anthoine Adhemar Nre. Roial Gardenottes En la Juas. des trois Rivières et tesmoins enlin nommés furent pnt. Sienr pierre Le Boulanger marant. demeurant au Cap de La Magne. Et damile Marie Renée de Godefroy sa femme de luy duct. Autorisée pour les fait qui Ensuit. Les-quis. degré ont dit que par auparavant La Consumation de leur mariage Il ferest passé des ares. sous Sein (Sic) privé au Port Neuf Le Samedy quinsiesme des pnt. mois et an q. led. parties ont tenus En mains du Nre. sougné. Et après que Lecteurs d'iceux ares. L'air a este faicte par luy Nore en pnce. des tesmoins bas nommes Lesd. St Le Boulanger et damile de Godefroy sa femme ont dit Scavoir bien : Le Contenu desd. ares. de mariages dud. jour & déclarent qu'ils ont heu et ont pour Agreable tout Le contenu en Iceux & veulent qu'ils sortent Leur plain et Entier Efficat Et pour plus grande validité veulent q. led. ares. de mariage soient Insignnés par tout ou Il appra. dans quatre mois dhy suivant L'ordonnance auxquelles fins lesd. parties ont fait & Constitue pour leur procur. General & Special Le porteur des pntes. auquel Ils donnent pouvoir de se faire & den Requier acte Car ainsy Va. promettant Va. obligent En ché. soy Va. Renonsant Va. faict & passé au lieu du Cap de La Magdeleine Maison desd. St Le Boulanger & damile de Godefroy Le vingt huitiesme jour de may mil six cents soixante dix Sept avant midy En pnce. de Nicolas Gastineau Sieur Duplessys Et Louis de Niot Esquier Sieur de Lanoray demeurant au Cap de La Magne. sougnés. avec Lesd. parties & Nore. suivant L'ordonnance.

Pierre Le Boulanger
Marie Renée de Godefroy
Louis Demort.

N. Gatineau

Adhemar

Collationné -par

Montarville B. de LaBruère

CINQUANTENAI- RE DU COUVENT DE RIV. DU LOUP

(Suite de la page 8)

Il y a donc 50 ans qu'elles sont venues fonder cette maison ici, après avoir reçu une bonne formation religieuse. J'aime à le répéter que la formation est bien propre à tous les genres de dévouement mais spécialement à celui de l'éducation.

Dégagées de tous les biens d'ici bas elles suivent Jésus, lui qui s'est dévoué jusqu'à la mort, lui qui n'avait pas une pierre pour reposer sa tête alors que les renards ont leurs tanières et les oiseaux leur nid. Voilà qu'ainsi ces Sœurs s'élèvent, s'élèvent sur les ailes de la belle vertu devenue pour elle leur vœu de prédilection et leur force. Elles mènent la vie des anges, se rattachent d'avantage à Dieu, et la volonté de Dieu, règle de tout bien, sera la leur.

Ainsi préparées, ces Sœurs doivent avoir des succès devant Dieu et devant les hommes.

Souvent on compare l'institutrice laïque avec l'institutrice religieuse, mais toujours l'institutrice religieuse l'emporte par sa formation morale toute spéciale.

Sous le rapport de la science, du savoir, les deux peuvent être aussi capables l'une que l'autre, mais au point de vue de l'éducation morale, les deux ne souffrent pas de comparaison.

L'institutrice religieuse avec sa conduite toute maternelle entraîne facilement les jeunes filles vers elle, elle gagne bientôt si bien leur confiance que l'expression qui jaillit naturellement de la bouche de chacun: Mère, rend bien les sentiments que fait naître ces attentions toutes délicates.

D'autre part le nom de Mademoiselle, de l'institutrice laïque, ne renferme pas autant d'affection de la part de l'enfant et tend plutôt à le tenir à distance.

Si vous considérez la question au point de vue des élèves on arrive au même résultat.

Beaucoup parmi les anciennes ont déjà paru devant Dieu, sans doute qu'elles sont au ciel et veillent avec sollicitude sur l'Alma Mater. Les autres sont à la tête des familles dans la société, chargées d'obligations de toutes sortes, quelques-unes enlin sont dans le célibat. Toutes font honneur à leur maîtresses car elles ont puisé, dans cette maison, ce qu'il faut pour bien remplir leur devoir, elles ont formé ici leur cœur à la vertu, aux connaissances religieuses.

Avant tout on a eu soin du cœur, on en a développé les qualités.

Le cœur est comme un jardin planté de bonnes et mauvaises herbes, il faut détruire les mauvaises et cultiver les bonnes, les faire fleurir et donner tout leur parfum pour que Notre-Seigneur Jésus-Christ aime à venir s'y promener.

Quand Jésus-Christ est venu sur la terre, comment s'est-il présenté? Il s'est penché sur la nature humaine, il a pris le cœur de l'homme et l'a rempli de ses bénédictions. Il a prouvé que son amour était infini et qu'il nous a aimés souverainement. En fondant son église il a assurée cette admirable floraison de vertus qui font le bonheur de l'âme humaine et la joie du ciel.

Ces jeunes personnes formées à l'école de la religion doivent être les reines de leurs foyers pour que l'époux ne les fuie pas. Et pour cela il faut du courage, du renoncement, de la vertu, elles sont mères, et en cette qualité elles ne doivent jamais refuser de sacrifices pour faire des heureux.

Les jeunes filles qui sont dans le monde ont devant elles des œuvres de charité et de dévouement à exercer, elles doivent s'y donner de tout leur cœur. Ainsi elles s'émouvent le bonheur autour d'elles et continueront l'œuvre de charité et d'éducation qu'elles ont commencé à apprendre dans cette maison bénie.

C'est le vœu que je forme pour l'honneur de chacune et je demande à Dieu de venir de nouveau la communauté des Sœurs de l'Assomption et leurs élèves.

Puis M. le chanoine Dusablon fait part à l'assistance de la présence d'un grand ami de l'éducation M. J.-B. Magnan, Inspecteur général des écoles dans la province et l'invite à dire quelques mots.

M. Magnan se lève et, dans une improvisation toute pleine de traits d'esprit il rappelle les vieux souvenirs personnels du petit servent de messe d'autrefois en présence de la réalité d'aujourd'hui.

Je serai bref, dit-il, car M. le Chanoine se plaignait de la chaleur il y a un instant et il a cru que je servais de bon éventail pour rafraîchir cette salle et c'est pourquoi il m'a invité à porter la parole.

J'accepte volontiers d'être un bon éventail car les cérémonies qui se déroulent ces jours-ci devant nous me rappellent des souvenirs bien vivaces, de bien loin sans doute, mais que mon cœur n'a jamais oubliés. Qui aurait dit qu'il y a 50 ans, le petit écolier d'alors verrait cette longue série d'hommes célèbres. Mgr Laffèche, le grand patriote, le grand évêque, le grand canadien, le premier évêque du diocèse divisé, le successeur de Mgr Laffèche et celui qui depuis 25 ans est le Père des Sœurs de l'Assomption.

Cinquante ans ont passé, et ce matin devant l'église, quelqu'un disait: pas de vieilles filles devant l'objectif et personne n'a bougé.

C'est que la jeunesse du cœur est aussi ardente sous une chevelure blanche que chez le jeune homme de vingt ans.

Ne craignez rien, ce n'est pas l'Inspecteur-général qui parle, c'est le petit servent de messe d'autrefois, c'est un enfant de la paroisse qui a vécu de votre vie, a connu vos joies, vos peines, vos vieux chantages et prié au pied de vos autels et particulièrement au pied de la statue de la Vierge dont je vous félicite M. le Curé, d'avoir hâte la réinstallation à la piété des fidèles.

Combien j'ai été heureux ce matin de revoir dans votre église ces reliques d'un autre âge, de mon âge: avec quel plaisir j'ai revu cet autel si caractéristique, cette chaire de vérité où tant de fois j'ai entendu notre bon Père Boucher, ces pièces d'architecte à nulle autre pareille. Tout cela m'a profondément ému.

Par la pensée j'ai revu votre vieille église avec ses deux clochers, le bon St-Antoine de la façade qui, pour n'être pas vêtue selon toute la rigueur franciscaine, avait cependant toute notre confiance.

J'ai pensé que votre banc d'œuvre si joli viendrait bientôt retrouver sa place dans votre église pour dire, lui aussi, aux générations d'aujourd'hui le culte du souvenir.

J'ai été profondément ému hier soir à l'ouverture de ces fêtes de retrouver sur certaines figures les traits de ces jeunes élèves du Couvent que nous, tous petits que nous étions il y a cinquante ans, contemplions à la débrouille, alors que l'on tardait à quitter l'église pour voir défiler nos amies. Ce sont des souvenirs d'enfants, me direz-vous, c'est vrai. Mais ce sont ces souvenirs de chers nous qui trempent les âmes et les gardent dans la voie du bien. Ce beau pays de la Rivière du Loup, je l'aime, je le vénère et mes fils le connaissent aussi bien que moi. Le Petit Bois, Beauséjour, n'ont pas de secrets pour eux et cela me rend fier de moi.

Et quand j'ai le plaisir, comme en une circonstance comme celle-ci, de revoir ma vieille paroisse, je me sens rajeunir de vingt ans. Je m'arrête, car j'ai peur que mon éventail pousse la brise au dehors.

Le banquet était terminé, Les invités sortirent tranquillement pendant que les anciennes renouaient connaissance.

A quatre heures il y eut salut solennel du Très-Saint-Sacrement et sermon par Sa Grandeur Mgr Brunault.

Dans la soirée une séance dramatique et musicale fut donnée à la salle du Collège.

Ce matin une messe de requiem fut chantée pour le repos des élèves défuntes.

Puis réunion dernière au Couvent avant le départ.

A QUI LA VOITURE ?

Tous les enfants de 8 à 12 ans sont invités à venir concourir pour gagner une belle petite voiture en bois, avec roues-disques en acier. Cette voiture, fera l'affaire de votre petite famille, et la manière de la gagner est facile.

Voici les termes du concours:

1.—Il s'agit de compter tous les articles exposés dans la vitrine de J.-L. Rousseau, marchand de ferronnerie, à 187 rue Notre-Dame.

2.—Il faut ensuite additionner le total en piastres et cents, des articles annoncés, pour trouver le montant exact qu'il y a dans la vitrine.

3.—Celui qui aura le plus de coupons des articles annoncés dans cette vitrine, et qui aura trouvé les quantités exactes des deux premières conditions, aura droit à la belle Voiture exposée.

4.—En cas d'égalité, il y aura tirage au sort. La voiture sera donnée le 25 juillet à 4 heures de l'après-midi, au magasin.

(R.)

NAISSANCE

L'épouse de M. Jos. Tellier (née Lucienne LaRue) une fille baptisée sous les noms de Marie-Madeleine-Elizabeth. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Poliquin. Porteuse: Mme E. Tellier, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Médéric Lamarche et leur fils Eddie, de Pawtucket, R. I., ont passé quelques jours en promenade chez Mme J.-C. Arseneault et chez M. et Mme L.-P. Thibodeau.

M. le notaire L.-O. Baribeault est allé à Québec à la fin de la semaine dernière.

Miles Victorine Beauchesne, Yvette et Hermine Beauvais, de Québec, en promenade chez M. le Dr et Mme A.-E. Dumont.

FÊTE PAROISSIALE A SAINT-ETIENNE DES GRÉS AU PROFIT DE L'EGLISE DIMANCHE LE 19 COU RANT

Messe Solennelle—Sermon de circonstance, dîner champêtre dans le parc, musique, chant. Discours patriotiques, amusements, etc. Les Jouaues des Chûtes Shawigan seront de la fête.

NOUVELLES PRO- FESSES DES FIL- LES DE JESUS

Ce matin, en la chapelle de la Maison-mère des Filles de Jésus, Blvd St-Louis, Mgr Cloutier, a présidé une cérémonie de profession et de prise d'habit. Mgr était assisté de Mgr Paquin et M. l'abbé Caron aumônier Prédicateur fut le R. P. Chaput Assistait au chœur le Curé Hart Dolhuis Le Chan. Lamothé M.M. les abbés D. Grimaud et L. Deslats vic.

Sœur Marie Ste-Hélène, (Aurore Boucher), de Notre-Dame du Lac, Témiscouata; Sœur Marie-Elisée (Marie-Jeanne Cossette, de Saint-Narcisse); Sœur Marie-Anysie (Omerine Deschênes, de Ste-Blandine, Rimouski); Sœur St-André-Marie (Antoinette Blanchard, de Dalhousie, N. B.); Sœur Marie de l'Assomption (Corinne Blanchard, de Dalhousie, N. B.); Sœur Marie-St-Urgel, (Lucie Lebeau, des Chûtes Shawigan); Sœur St-Gatien-Marie, (Eugénie Montpelier, de Morinville, Alberta); Sœur Marie-St-Sauveur (Marie-Jeanne Fournel, de Winterburn, Alberta); Sœur Marie-St-Jean-Gabriel, (Emilia Bouvier, de Lac-la-Biche, Alb.); Sœur Marie-St-Longin (Marguerite Guimond, de Rogersville, N. B.); Sœur Marie-St-Vénérande, (Marie-Bourgeois, de Chéticamp, N. E.); Sœur Marie-St-Henri, (Anne-Violette de Chéticamp, N. E.); Sœur Marie-St-Anne, (Alice Hamelin, de St-Stanislas); Sœur St-Anaclet-Marie (Eugénie Proulx, de St-Anaclet, Rimouski).

11 postulantes ont pris l'habit. Rose St-Pierre, (Marie Ste-Jeanne de Lorraine, Chauvin, Alberta); Mary Zubach (Marie Ste-Blanche) de Lethbridge, Alberta; Cécile Bordeleau (Marie-Noémie) de St-Adelphie; Laura Saint-Antoine (Marie du St-Rosaire) de Maskinongé; Gertrude McNeil (Marie-St-Rodrigue), de Pabos, Gaspé; Oliva Plourde (St-Auguste-Marie) de Notre-Dame du Lac, Témiscouata; Blanche Cloutier (Marie-St-Armand) de Ste-Thécle; Juliana Cassista (St-Étienne-Marie) de la Rivière Bleue, Témiscouata; Rolande Bacon (Marie-St-Jean-Eudes) de St-Proper; Jeanette Boisvert (Marie-St-Hermyle) de Grand-Mère; Mary Trisco (Marie-Véronique) d'Edmonton, Alberta.

OPHIR SE TROUVE- RAIT AU PEROU

Vienne, 1. — Ophi, mentionné dans la Bible comme le pays des mines d'or où la flotte du roi Salomon alla s'approvisionner de ce précieux métal, est situé au Pérou, selon le Dr Von Hauch, explorateur autrichien.

Von Hauch déclare avoir rencontré, dans les forêts vierges de cette partie du Pérou dénommée Pampas del Sacramento, 300 membres d'une tribu indienne ayant des traits frappants de ressemblance avec la race juive et parlant une langue analogue à l'hébreu.

Selon une légende racontée dans cette tribu, dit l'explorateur, il existe, le long de la rivière Hualla, une région de mines d'or du nom d'Ophi où vinrent, il y a longtemps, des hommes blancs qui emportèrent une grande quantité du précieux métal.

Assurances de tous genres
La Prévoyance
FONDÉE EN 1905
Siège Social: EDIFICE DE LA PREVOYANCE Coin Place d'Armes et St-Jacques MONTREAL
Tél. Harb. 3292-3-4-5-6-7

Nos Gateaux

Tout comme les pains qui attirent l'oeil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers. Matériel de premier choix Cuisson parfaite. Propreté sans réplique. Essayez-en une fois.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé J. Gellinas est le gérant-général.

Annonces - - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT.—Un bon peintre en peinture d'auto et voitures, connaissant aussi le rembourrage des meubles et sièges de toutes sortes. Position permanente. S'adresser à: Jos.-A. Beaudreault, 18, Ste-Elizabeth, 7-9-14-16.

CHEVAUX A VENDRE.—Vente privée de chevaux de travail, environ 1200 à 1300 livres. Jeunes chevaux garantis. Visibles en tout temps. S'adresser à M. Pascal Thibault St-Georges Comté de Champlain, 16-23.

Chemin de Fer National

SOUSSIONS POUR DORMANTS

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et marquées "Soumissions pour Dormants", seront reçues au bureau du General Tie Agent, chambre 802, Edifice Canadian Express, rue McGill, Montréal, jusqu'à midi, mardi le 3 août 1925 pour la fourniture de Dormants de Chemin de fer en Douglas Fir, Hemlock, Jack Pine, Tamarack ou Cedar Timmer, devant être coupés du 1er octobre 1925 au 1er mai 1926 et livrés entre le 1er janvier 1926 au 30 septembre 1926, l. o. b. des chars du Canadian National en accord avec les articles de la Specification No S3W—1.2, datés du 20 juillet, 1923.

Tous ces dormants, à l'exception des Jack Pine, devront être en piles. Des blancs de soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Agent des "Dormants" à Moncton, Toronto, Winnipeg, ou au bureau de l'Agent général des Dormants à Montréal.

Les soumissions faites sur les blancs de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux seront seules considérées. La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W.H. Grant, Agent général des Dormants, Chemins de Fer Nationaux, Montréal, P. Q. 14-16-21-23-28-30

M. OLIVA GAR- CEAU CANDIDAT

Au nombre des candidats aux sièges d'échevins se trouve M. Oliva Garceau dont le nom avait été omis par erreur dans notre précédent numéro.

LE PRIX DES PNEUS

CHEZ READ MOTORS Ltée

Fabric. 30 x 3 1/2 \$5.75
Cord 7.95, 9.35, 11.25, \$13.20

Grandeur	Régulier	Lourd
31 x 4	15.25	19.10
32 x 4	16.50	20.60
33 x 4	17.05	21.15
34 x 4	17.60	21.85
32 x 4 1/2		27.50
33 x 4 1/2		28.20
34 x 4 1/2		29.00
33 x 5		34.60
35 x 5		37.20

32 x 4 1/2	Truck	31.10
34 x 5	Truck	40.55
35 x 5	Truck	41.95
32 x 6	Truck	62.55
36 x 6	Truck	69.45
40 x 8	Truck	134.65

Nous avons le plus gros assortiment de Pneus entre Québec et Montréal et nos prix sont toujours les plus bas.

READ MOTORS, Ltée
Coin St-Pierre et Laviolette
Succ.: Coin St-Maurice et Laviolette

Le Bon Vieux
PEG TOP
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

Efficacité absolue, saveur délicieuse, prix modique, voilà les qualités qui font de la
LIMONADE PURGATIVE SUPERIEURE
"RIGA"
Le remède le plus populaire contre la
CONSTIPATION et la MAUVAISE DIGESTION.
Prenez-en un verre tous les matins — c'est une assurance de bien-être et de longue vie.
Prix: 25 et 35 cts la bouteille
Tallies pour Eucheir Gratia sur demande
Les Produits Riga Limitée - Montréal

Le CELEBRE BAUME INDIEN
En vente partout 35c. Dépôt général: J. N. Godin, Trois-Rivières.
Indian Liniment, remède interne et externe, 35 cts partout.
Purificateur du sang, contre la bile.
Pommade Indienne, contre les maladies de la peau et les hémorroïdes.
Onguent Extracteur, pour les cors et les oignons.
Poudre à Catarrhe Indienne.
Eau de Réjouie, pour la vue. Effet merveilleux.
En vente à **La Médecine Indienne Enrg.**
4, rue Richard, 2e plancher Les Trois-Rivières.

Docteur Louis-Georges Godin
SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.
8A RUE HART
En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.
Téléphone 919 Résidence: 606

CRAIGNEZ-VOUS.
De faire extraire vos dents
L'ACAINE tue la douleur la plus violente.
Venez l'essayer chez le
Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

CHARBONNERIE
ST-LAURENT
LIMITÉE
EDOUARD BUREAU,
PRESIDENT
Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.
Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE
148a, rue Notre-Dame.
Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437
le prof. IRVING,
i.n.o. 79a Volontaire.

PARLEZ-VOUS L'ANGLAIS
—Pour la pratique de mes affaires oui, mais je ne pourrais facilement tenir une conversation.
—Alors pourquoi ne pas faire un peu plus; vous avez déjà un bon point de départ et votre oreille se développera rapidement.
—Fort bien, mais où trouver ce milieu favorable?
—Chez le prof. IRVING,
i.n.o. 79a Volontaire.

Le Cinquantenaire du Couvent De La Rivière du Loup

Mgr CLOUTIER ET Mgr BRUNAULT PRÉSENTS --- UNE QUARANTAINE DE PRÊTRES
--- TROIS CENTS ANCIENS ÉLÈVES.

Les anciennes élèves du Couvent de l'Assomption de Louiseville ont célébré mardi, mercredi et ce matin avec une pompe extraordinaire les cinquante ans de la fondation de leur Alma Mater.

Près de trois cents anciennes élèves avaient répondu à l'appel de la Mère Supérieure actuelle et, dès mardi soir, première partie des fêtes, elles se réunissaient dans les salles de la maison où elles avaient vécu tant de jours heureux et fait un peu l'apprentissage de la vie.

C'était pour toutes un plaisir ineffable de rencontrer après tant d'années — quelques-unes même des premiers jours de la fondation — une maîtresse, une compagne, une amie, que l'on n'avait pas vue depuis et de constater que, après une si longue séparation les sentiments de respect, d'amitié, de profonde vénération pour "les Sœurs", étaient aussi vivaces qu'au temps de jadis.

Pendant quelques heures, après la réception officielle, ce fut un feu roulant des souvenirs vécus voire même le récit de quelques "tours" joués de façon candide par des bambines plus tapageuses que malignes.

Bref on a revécu ces heures d'autrefois, dans les mêmes salles, tiens, je me mettais ici, moi, et c'est là que souvent j'allais en pénitence quand il faisait beau au dehors et que le temps d'appréhender mes leçons luyait comme mes succès.

Ici nous nous mettions en embuscade quand nous avions faim et questions Mademoiselle Georgine. Et combien de souvenirs, d'incidents de cette vie toute jeune, avec ses illusions, ses rêves que les années ont rendue plus sérieuse. A huit heures et demie toutes furent conviées dans la grande salle de réception où les attendaient déjà plusieurs pères et religieux, la Vénérable mère Générale des Sœurs de l'Assomption et tout le personnel de la maison avec un bon nombre d'anciennes Sœurs qui avaient déjà vécu à Louiseville.

Après un joli morceau d'orchestre, Morning Moon, Mlle Ad. Coutu présenta les hommages de la Communauté aux Hôtes d'honneur.

DISCOURS D'OUVERTURE

Lu par Mlle A. Coutu

Monsieur le Curé,
Messieurs, les abbés,
Messieurs,

Si jamais nous avions pu douter de l'importance de l'éducation, ce que vous nous avez fait voir, en ce moment, et plus encore peut-être la splendeur des cérémonies religieuses de demain, suffirait à nous la démontrer victorieusement. Que dit, en effet, l'adhésion sympathique — nous devrions dire enthousiaste — qu'a rencontrée partout l'idée première de la célébration de ce Cinquantenaire? Et qui nous vaudra demain la présence de S. G. Mgr Cloutier, le vénérable Pasteur de ce diocèse, de S. G. Mgr de Nicolet, père spirituel de cette phalange d'éducatrices, auxquelles vont aujourd'hui les hommages de leurs élèves d'hier! Que dit encore cette réunion de vénérables pères et de laïcs distingués, amis de la première heure et de toujours, en cette modeste institution qu'ils ont vue cinquante ans "à la Peine" et qu'ils veulent aujourd'hui "à l'honneur"? Nous aurions dû ajouter, que signifie l'air de fête qui se lit sur la figure de notre bon et si dévoué Curé? Mais il est ici le Père au milieu de ses enfants; son témoignage aurait pu paraître ténu — et forté — de partialité. Du moins, sa jeunesse sacerdotale, consacrée pour une bonne part à cette cause de l'éducation, parle bien eloquemment, et comme nous aimons à l'entendre, ce témoin du passé qui souligne si heureusement la belle unité d'une œuvre et d'une vie!

Oui, votre présence à tous est une preuve vivante de l'estime et du bienveillant intérêt que vous inspire la cause sacrée de l'éducation; mais elle est plus que cela. Il y a dans ce beau geste une grave et touchante leçon. Leçon de bonté descendante, qui nous vient de vous, Monsieur le Curé, dont le grand cœur s'est largement ouvert pour encourager toutes les initiatives généreuses et permettre ainsi à notre Alma Mater de réaliser un de ses plus beaux rêves de bonheur. Leçon touchante de fidélité dans la gratitude, et celle-là nous sera donnée demain par M. le

Prédicateur du Jubilé, M. l'abbé Aristide Magnan, fils préféré de Mgr Boucher qui avait placé en son jeune disciple ses plus chères espérances, et qui est devenu depuis l'héritier de son zèle apostolique, de son sèchement à l'enfance et à la jeunesse. Le vénérable fondateur de ce couvent vous sourira demain; sa grande âme parlera par vos lèvres, Monsieur l'abbé, et votre voix ira au fond des cœurs réveiller de sympathiques échos. Leçon de délicate bienveillance que nous prêchons discrètement la présence de MM. les anciens vicaires de Louiseville, que plus d'un de ces soirs encore bûit dans son cœur pour tant d'exemples de piété et de vertus sacerdotales dont elle a bénéficié. Vous avez encore à l'esprit les paroles de nos Saints Livres: "Tu sanctifieras l'année cinquantenaire", et vous êtes venus, fidèles aux prescriptions du Lévitique, sanctifier ce jour béni du Jubilé par l'offrande du saint sacrifice et chanter avec nous le Te Deum solennel des grands jours.

Dites-nous la leçon que nous offre la vie, plus encore que la présence, de M. l'Inspecteur général? Il nous en vaudra peut-être, dans sa modestie offensée, mais nous ne pouvons pas taire l'impression qu'elle nous laisse dans l'âme; à savoir que le secret de toute grandeur vraie ici-bas, c'est d'aimer quelque chose plus que soi-même et d'aller, un rayon dans les yeux et une flamme dans le cœur, au sacrifice de son repos, de sa liberté, de sa vie même, s'il le fallait, pour le service de la cause ou de la gloire de l'idée chère. Votre cause à vous méritait bien l'enthousiasme avec lequel vous l'avez servie: le dévouement à l'enfance s'inspire des plus nobles amours; en effet, amour de Dieu, amour des âmes, amour de la patrie, Chrétien et patriote, vous étiez fait pour comprendre ce dévouement.

Mais comment parler de dévouement à une œuvre, sans songer à un autre ami de la jeunesse qui, non content d'enseigner pendant de longues années l'art difficile de l'harmonie des sons sur un instrument à ses élèves, par l'exemple même de sa vie, l'art plus délicat et plus ardu peut-être de garder toujours, quoi qu'il advienne, l'accord parfait des croyances et de la vie, "El" il s'est trouvé ainsi que M. Gustave Gagnon a pu être, dans sa longue carrière, à la fois musicien émérite et vrai éducateur.

Il faut fermer les yeux, car nous découvrirons encore d'autres leçons à méditer, d'autres figures capivantes qui nous retiendraient; telle, par exemple, celle-ci où les luttes politiques n'ont laissé d'autres traces qu'une plus grande indulgence pour les hommes, plus longuement étudiés, et une sérénité d'âme que les querelles de parti ne savent plus troubler, maintenant surtout que le Sénat le compte parmi ses "Pères conscrits", comme dit Legris n'a pas oublié de quelle vénération Rome entourait ces âges entre les sages? Qu'il veuille bien se souvenir un écho dans notre hommage de bienvenue.

Bienvenue et Merci! — c'est le mot du cœur c'est l'expression la plus parfaite des sentiments que veulent traduire toutes les manifestations joyeuses de cette fête belle entre toutes.

Bienvenue et Merci à tous les invités de cette réunion, aux éminents dignitaires de l'Eglise et de la société, aux bienfaiteurs de cette maison à ses amis bienveillants et fidèles.

Oui, à tous BIENVENUE.

ADRESSE DES ÉLÈVES

Lu par Mlle A. Vadeboncoeur

Vénérable Mère Générale,
Bonnes Mères et Sœurs toujours aimées,

Mesdames et chères Anciennes Élèves,
Une fois l'année, les salles silencieuses et les corridors mystérieux s'empressent tout à coup de rires et d'appels, de salutations joyeuses ou d'exclamations de surprise. On se croise, on se précipite, on s'attarde aussi à cause quelque instant: l'amitié perd-elle jamais ses droits? Notre cher couvent revit en ce moment l'une de ces journées de rentrée: même invasion pacifique, même joyeux tumulte, même affectueux accueil, et cependant septembre est encore loin. Un détail, d'ailleurs, manque au tableau d'un jour de rentrée: dans un coin, une petite nouvelle, dépaycée au milieu de la joie générale et qui essuie furtivement des larmes, à la pensée de s'endormir désormais sans sentir sur son front la douce caresse maternelle. Ce soir, il n'y a que des rires, ou si l'on voit quelque part briller des larmes, c'est qu'on pleure aussi de joie! Ah! c'est un retour de vacances, c'est vrai, mais de vacances qui ont duré cinquante ans! Comment ne pas faire de ce retour une vraie fête de la reconnaissance, et donc comment ne pas l'appeler le jour par excellence du bonheur?

LE BONHEUR — une femme de cœur et de haute intelligence, l'a défini en quelques mots qui laissent dans l'âme comme une traînée de lumière: "Le bonheur, écrit-elle, ne se donne pas,

il s'échange. Notre bonheur vient tout d'autrui; "Il est des définitions plus profondes du bonheur, sans doute, mais celle-ci vient à nous en des circonstances qui lui donnent une telle ampleur de sens, que nous nous y attardons ce soir. D'où vient, en effet, le rayon de joie si douce dont s'illumine, tous les fronts? Vénérable Mère Générale, vous surtout, vous auriez le droit de répondre: "Il me vient du bonheur de toutes celles qui sont heureuses ici par moi! Oui, combien vous bénissent, parmi les chères Anciennes à qui vous avez permis de revoir leur Alma Mater, en son jour de gloire! Leur joie épanouit votre âme, et leur reconnaissance, merci, forme, en cette fête, la plus goûtée des harmonies jubilaires. Et nous aussi, bonne Mère, nous sommes heureuses par vous: la présence de celle qui gouverne aujourd'hui la grande famille de l'Assomption est un honneur et une joie. En vous, nous saluons la fondatrice de cette maison, la regretée Mère Sainte-Philomène, qui fut elle aussi supérieure générale de la Communauté, avant d'être ici la distinguée et si dévouée ouvrière de la première heure.

Et vous, vénérables Mères du Conseil, qui un jour avez donné l'exemple de toutes les vertus et conquis l'estime de tous, l'affection filiale de votre petit peuple du pensionnat, pourquoi vous aussi sentez-vous moins lourds le poids des années, pourquoi le bonheur d'autrui revient-il vous sourire? Ah! c'est que tout le bonheur de vos anciennes élèves, qui reviennent en vous la supérieure, la directrice, au cœur si maternel, vous compose en ce moment cette intime jouissance qui vous fait retrouver l'ardeur expansive de la jeunesse.

Nous ne demanderons pas à notre chère sœur Supérieure pourquoi, alors que tout sourit, nous l'avons vue pleurer; elle nous dirait qu'ici-bas les joies de plus profondes Atteignent au fond du cœur la source cachée des larmes, mais que ces larmes n'ont pas d'amerume; elle nous montrerait cette assemblée remuante comme une lyre touchée par un artiste invisible, et nous comprendrions qu'aux accents suaves de l'hymne du souvenir, son âme sensible éprouve le besoin de chanter à Dieu un autre et bien fervent merci, l'action de grâces pour un beau rêve réalisé. Quel beau rêve, en effet, que celui de revenir diriger une maison qui l'a vue aux jours de sa jeunesse, et d'y appeler dans une inoubliable fête de famille ses compagnes, ses amies, ses jeunes sœurs, ses enfants d'hier et d'aujourd'hui! Le rêve est devenu réalité, c'est du bonheur de vous toutes, Mesdames, qu'est fait son bonheur; vous sentez bien que, sous un tel poids, son cœur n'a pu que se briser... mais de douce émotion!

"Le bonheur ne se donne pas, il s'échange? — C'est vous qui le savez, chères Anciennes, qui depuis de longues années vivez une existence toute de dévouement à autrui: le bonheur que vous avez semé tout au long de votre vie religieuse, vous avez réalisé votre idéal de bonté et cette bonté, après avoir mis du soleil autour de vous, a irradié votre propre vie. Plus que personne, vous pouvez redire: oui, le bonheur s'échange ici-bas. Et encore ce soir, est-ce que toutes les joies ne sont pas communes entre vous? Joie de rendre hommage à l'Alma Mater, de glorifier son œuvre par la beauté même de vos vies; par leur bienfaisance et leur dignité; joie de revoir des maîtresses appréciées à l'égal d'une mère, de leur redire votre attachement, votre reconnaissance, de revoir les jours où vous apprenez la science du "don de soi"; joie de pouvoir évoquer ensemble tant de figures aimées, joie mêlée de larmes sans doute, mais combien précieuse encore! Oui, redites-le en toute vérité: le bonheur s'échange, et de tous vos bonheurs réunis chacune fait sa riche part aujourd'hui.

Et puisque tout bonheur nous vient d'autrui, jugez maintenant du nôtre en ce moment. Nous sommes heureuses de vous voir joindre aussi pleinement, aussi délicieusement, et nous bienvenue, est d'autant plus affectueuse qu'elle accueille à ce titre d'ANCIENNES, au moins pour plusieurs d'entre nous, des mamans bien-aimées, de bonnes grandes sœurs, des amies d'enfance qui furent hier encore pour nous des exemples vivants, et qui aujourd'hui, sous la bure sombre ou sous le voile modeste, restent des modèles toujours. A toutes notre salutation la plus cordiale, notre plus respectueuse bienvenue, en cette fête bénie des Noces d'OR.

Les Élèves du Couvent de Louiseville.

LA VOIX DU SOUVENIR

Lu par Mlle M. Béland

Monsieur le Curé, Messieurs du clergé
Mes révérendes Mères,
Mesdames,

Quand je lisais dans la Sainte Ecriture les versets où l'écrivain inspiré appelle "vin de la joie" les saintes allégresses dont Dieu comble l'âme, juste, je souriais à cette expression comme à une figure gracieuse. Ce soir, je me surprends à la trouver juste, à la lire!

L'affection cordiale et si franche qui nous a accueillies à notre entrée dans cette maison qui garde pour nous tant de souvenirs, les émotions si douces de revoir après les longues absences, l'impression de retrouver toute sa jeunesse dans cette atmosphère de printemps,

tout cela reconforte l'âme comme un vin pur et généreux. Ce vin de la joie, vous nous le versez dans une coupe d'or, Monsieur le Curé, et votre main sacerdotale l'a béni comme elle bénit le vin de l'autel, car notre joie est digne d'être offerte en hommage au Dieu qui nous en gratifie: c'est une louange à sa bonté. Pourtant laissez-moi vous l'avouer, cette coupe précieuse est envivante: Je le sens, au trouble qui s'empare de mon âme et dont je suis mal me défendre, à cette heure où il me faudrait tout ma liberté de pensée. Tant de voix chantent aujourd'hui dans nos âmes, et je devrais toutes les harmoniser en un concert puissant où s'entendent les notes éclatantes de la joie, les sons vibrants de la reconnaissance et la mélodie pénétrante et suave du souvenir. Mais la tâche me devient impossible: à la coupe de la joie, j'ai à peine posé mes lèvres que l'émotion — ivresse que toutes connaissent en ce moment — envahit mon âme et la force au silence. Je laisserai donc parler seules les voix du passé, voix aimées qui montent d'un lointain mystérieux et cher, voix que vous avez nommées d'un mot délicieux: "l'âme des choses."

Vous avez raison, Mesdemoiselles, toutes les choses d'autrefois nous connaissent, elles nous font au pas sage et nous les entendons nous murmurer de vieilles amies: "Te souviens-tu?" A cette interrogation, nous avons chacune notre réponse, joyeuse ou émue mais qui fait se lever soudain dans nos âmes la volée charmante des souvenirs. Ces souvenirs sont le meilleur de notre vie, les revivre c'est rappeler les bonheurs les plus purs les impressions les plus bienfaisantes, et donc c'est ouvrir nos cœurs à la reconnaissance envers tous ceux qui nous ont été charitables et dévoués. Que de noms aimés passent sur nos lèvres, à mesure que se lèvent du lointain des années les figures jamais oubliées de ces bienfaitrices de notre jeunesse! C'est le bon Mgr Boucher, à la physionomie énergique tempérée par un sourire tout illuminé de bonté, le Père au grand et noble cœur qui a été pendant plus de vingt ans la providence de cette maison sa maison, où tout parle encore de lui, ses enfants, au milieu desquelles il a voulu vivre ses derniers jours. C'est, à côté de lui, la bonne Mère Sainte-Philomène, cette vaillante ouvrière de la première heure, que sa politesse exquise et sa bonne grâce souriante ont fait tant aimer de son petit peuple du pensionnat et même de toute la population louisevillienne. C'est encore la chère Sœur Saint-François-Xavier, dont tant d'anciennes peuvent dire comme moi: "Elle nous a tant fait que nous sommes!" C'est elle a été pendant si longtemps l'âme dirigeante de cette institution qu'elle a dirigée dans la voie du progrès! C'est... mais il faudrait énumérer la liste si chère des supérieures de cette maison, jusqu'à celle qui — compagne et amie de jeunesse — nous a préparé cette fête de retour et nous accueille avec la délicate affection des jours d'autrefois, fortifiée encore et perfectionnée par la charité religieuse. Il faudrait nommer les directrices, les maîtresses au cœur vraiment maternel, qui nous ont donné le meilleur de leur vie et tout leur inlassable dévouement.

De celles-là, beaucoup sont allées déjà vers la récompense éternelle. C'est elles sont avec nous, et du ciel, il leur est doux de contempler les fruits de leurs leçons. Mais nous avons le bonheur d'en posséder quelques-unes parmi nous, et près d'elles tout le passé heureux va revivre. C'est pour nous une joie bien douce, et nous leur laissons nous dire que ce leur est une bien grande consolation de nous revoir, après trente, quarante, cinquante ans, de reconnaître, sous des traits où la vie a écrit tant de choses, le cœur resté jeune, toujours.

C'est à elles, en ce moment, à celles que nous saluons avec tant de bonheur, à celles que nous aurions voulu revoir et remercier, oui, c'est à vous toutes, nos éducatrices et nos mères, que va notre cœur; c'est vous que bénit notre hymne de vénération et d'amour; c'est sur vos genoux que nous voudrions "jeter des fleurs à pleines mains." Ces fleurs de la reconnaissance et du souvenir, qu'elles parlent vos âmes et qu'elles vous fassent goûter, des cette terre, quelque chose des saintes allégresses dont le bon Dieu paie la haute vertu de dévouement. C'est notre hommage de respectueuse affection, en cette fête inoubliable de retour: nous vous l'offrons dans toute l'ardeur de notre âme.

Bonne et vénérée Mère, vous qui avez compris le désir intense des élèves de cette maison, et qui avez permis ces joies délicieuses d'une réunion à l'Alma Mater, nous vous disons du fond du cœur Merci! Et merci de notre gratitude venue et en même temps un hommage de respectueux attachement à la Congrégation de l'Assomption, qui nous a donné le pain de l'instruction et qui, depuis cinquante ans, fait briller à nos regards les lumières qui "orientent la vie. Notre dernier mot sera un souhait, que notre prière et surtout la prière de celles qui nous aiment, toujours rendront efficace: puissions-nous toutes, bonne Mère, être ici-bas votre joie et la haute vertu couronnée!

Louiseville, 14 juillet, 1925.

Au nom de la Révérende Mère Générale M. le chanoine Dusablon répondit aux bons souhaits et aux amitiés de toutes.

"Il faudrait être de bronze ou de marbre pour ne pas être saisi d'émotion en entendant des si beaux sentiments exprimés de façon si gentille par Madame J.-E. Béland.

Je comprends ce qui se passe dans l'âme de la Mère Générale et permettez-moi en son nom et au nom de toutes les Sœurs de la communauté de vous dire la plus profonde et plus sincère reconnaissance.

Qu'ils sont beaux les sentiments que vous venez d'exprimer et qu'a soulignés si délicatement Madame Léopold Gélinas, et combien pieux et sincères sont vos sentiments. Il y a 50 ans que Dieu répand ses faveurs, ses bénédictions sur ce soin de terre privilégiée, 50 ans que les Sœurs de l'Assomption travaillent avec le même zèle et le même dévouement à la formation des cœurs et à leur inculquer la science de la vertu.

Et vous, anciennes élèves vous êtes venues témoigner votre gratitude à votre Alma Mater pour tout le bien dont vous lui êtes redevables, et elle, en retour, vous ouvre tout grandes ses portes, tout grand ses bras et vous presse avec une joie infinie sur son cœur.

Oui, avec elle, vous saurez toutes les délices de ce joyeux rendez-vous. Vous avez évoqué des souvenirs bien précieux, vous avez rappelé des noms bien chers. Ah, elle a été éloquent la voix du passé, elle vous a fait verser des larmes... de bonheur. Et votre Mère Générale qui aurait traversé le fleuve à la nage, pour être avec vous ce soir est heureuse de joindre sa voix à vos chants d'allégresse pour faire monter vers Dieu l'hymne de sa profonde reconnaissance.

Le bonheur d'une mère qui revoit ses enfants après une longue absence est inénarrable, et ce soir la Mère Générale vous souhaite à toutes la plus cordiale bienvenue.

C'est ici, au pied des autels, comme au pied de la chaire de vos maîtresses que vous avez puisé le germe de ces vertus qui vous honorent et vous ont ennoblies. Avec quelle fierté nous nous rappelons que les précieux trésors de vertus saintes font la gloire et la force de notre pays, avec quel plaisir rappelleront ces traditions de nos pères conservées par nos mères canadiennes formées à la science et à la vertu par nos maîtresses d'éducation.

Les Sœurs de l'Assomption ont conservé cet héritage et le donnent, en partage à leurs enfants. Vous, Mesdames, vous avez eu votre large part et, dans la sphère où vous exercez votre activité, j'aime, à le croire, malgré l'ivraie qui pousse un peu partout, vous cultivez ces jeunes plantes qui font la joie du Père de famille et vous transmettez à vos enfants ces trésors de vertus chrétiennes qui vous rendaient si heureuses au Couvent et feront toujours votre consolation.

Les premières leçons reçues ne s'oublient jamais. Viennent les tentations, les orages, les ouragans mêmes, la femme chrétienne, l'épouse élevée dans nos Couvents Canadiens-français possédant toujours un fonds de vertus et de bons principes que rien ne pourra détruire. Honneur à nos femmes canadiennes, fidèles à leur mission providentielle.

La paroisse de la Rivière du Loup a donc raison de louer le Seigneur en ce jour et d'offrir ses hommages de reconnaissance aux Sœurs de l'Assomption pour tout le bien accompli depuis 50 ans en cette maison.

Il semble que du haut du ciel le vénérable Mgr Boucher vous sourit et que sa voix entonne le "Gratias agamus". O, Marie, ma bonne mère, vous avez exaucé mes vœux, béni mon couvent, je vous en rends d'éternelles louanges."

Mesdames, je vous vous offrir mes remerciements et vous dire combien je vous aime. Depuis votre arrivée vous vous êtes senties chez vous; votre Alma Mater se réjouit de vous revoir si nombreuses et nous vous offrons la plus large et la plus franche hospitalité.

Demain vous assisterez à une messe d'action de grâces, demain, vous entendrez Sa Grandeur Mgr Cloutier assister au trône accompagné de Mgr J.-E. Paquin, P. D., et de M. le chanoine Louis-R. Lafèche. Les élèves du Collège sous la direction du Rév. Frère Direct., servaient au trône et à l'autel.

Vous garderez de ce beau jour un souvenir bien vivace et au pied des autels vous chanterez votre reconnaissance à l'Eternel, le souverain Dispensateur de tous les dons.

Dans cette église vous retrouverez de vieux souvenirs, un autel merveilleux, une chaire unique, de vieux autels, la statue miraculeuse aux pieds de laquelle Mgr Boucher priait si pieusement et où vous-mêmes, vous avez déposé bien souvent l'hommage de votre fidélité à la Vierge bénie.

Dans votre Couvent vous reverrez des endroits bien chers, la chapelle, les classes, les salles, etc., et vous comprendrez mieux ce que l'on vous disait si souvent, que vous passiez alors les plus beaux jours de votre vie.

Fasse le Ciel que vous puissiez procurer à vos enfants les bienfaits de cette éducation de tout premier ordre dont vous ont enrichies les Sœurs de l'Assomption.

Maintenant que votre entrée est faite, soyez bien fidèles au règlement pendant ces jours-ci, écoutez bien vos maîtresses quand elles vous diront de rire ou de pleurer, d'ailleurs elles vous en donneront l'exemple.

L'horloge le dit, la lampe brille, la cloche a sonné, la première classe est finie sous l'œil bienveillant de M. l'inspecteur général des écoles, M. Maguan qui vous distribuera lui-même demain les récompenses.

Un dernier morceau de musique, El Trocadero est rendu avec précision par l'orchestre des élèves et aux accents mélodieux des cordes les Anciennes prennent le corridor, sûres de n'être pas grondées.

Pendant ce temps, la nuit était descendue sur la ville de Louiseville et de partout pointaient des centaines de décorations lumineuses accrochées ici et là de chaque côté de la rue St-Laurent, le long de la rivière et un peu par toutes les rues.

Au tour du Couvent de longues chaînes d'ampoules électriques colorées couraient des fenêtres au balcon, pour aller s'attacher dans les arbres, à la clôture, environnant toute la maison d'un feu délicat et vivant.

Pour la première fois depuis bien longtemps l'aveillée se prolongea au Couvent et l'heure des matines trouva plus d'une sœur les yeux tout grands ouverts en face de souvenirs de 10, 20, 30 ans, aussi vivants que ceux d'hier, mais plus doux parce que vécus deux fois.

La nuit fut calme mais pas longue. Dès le matin toutes étaient sur pied et toute la journée elles se sont multipliées pour assurer à toutes les Anciennes et les invitées la plus cordiale hospitalité.

Vers les huit heures et demie les cloches de l'église annonçèrent l'arrivée de Sa Grandeur Mgr Cloutier. Toutes se portèrent sur son passage pour saluer Sa Grandeur et recevoir sa bénédiction.

LA MESSE

A neuf heures une grande messe d'action de grâces fut chantée à l'église paroissiale.

Bien avant l'heure de vaste temple était remplie d'une foule d'anciennes élèves, des notables de la paroisse et des invités des paroisses environnantes. La maison-mère de Nicolet et les diverses maisons de la communauté dans le diocèse des Trois-Rivières et Nicolet étaient largement représentées.

En avant de l'église avaient pris place des déléguées des communautés du diocèse.

Sa Grandeur Mgr Cloutier précédé d'un nombreux clergé et des enfants de chœur en grand tenue fit la grande entrée solennelle.

Parli du presbytère le cortège défila par la rue St-Laurent, passant devant le couvent des Révères Srs de l'Assomption devant lequel se pressaient trois ou quatre cents anciennes élèves et un groupe imposant de Sœurs de la communauté.

La messe fut chantée par M. l'abbé Auguste Dusablon, assisté de M. l'abbé Napoléon St-Pierre, comme diacre et de M. l'abbé Foucher, comme sous-diacre.

Sa Grandeur Mgr Cloutier assistait au trône accompagné de Mgr J.-E. Paquin, P. D., et de M. le chanoine Louis-R. Lafèche.

Les élèves du Collège sous la direction du Rév. Frère Direct., servaient au trône et à l'autel.

Un chœur de 150 voix avec accompagnement d'orchestre chanta avec beaucoup de précision une messe de belle inspiration religieuse, sous la direction de M. Thompson.

Mme Ringuette tenait l'orgue.

Au chœur on remarquait Sa Grandeur Mgr Cloutier, assisté de Mgr J.-E. Paquin, P. D., et de M. le chanoine Louis-R. Lafèche. Mgr Napoléon Caron, P. A., Mgr L.-Eugène Duquay, M. le chanoine J.-Ble Grenier, M. le chanoine Edouard Lafèche, M. l'abbé Aristide Magnan, M. le chanoine Tessier, M. le chanoine L.-A. Dugablon, M. l'abbé Forcier, M. l'abbé Pierre Boulay, M. l'abbé Gaudiosse Laquerre, M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, M. l'abbé Denis Bellemare, M. l'abbé Alexandre Laverne, M. l'abbé Jos.-G. Gélinas, M. l'abbé Adélard Lupien, M. l'abbé Noël Pepin, M. l'abbé Emile Lessard, M. l'abbé Emile Turcotte, M. l'abbé D. Gélinas, M. l'abbé Joseph Damphousse, le Rév. Père Pepin, M. l'abbé M. Desaulniers, M. l'abbé A. Delisle, M. l'abbé Piau, M. l'abbé Alphonse Caron, M. l'abbé Joseph Laquerre, M. l'abbé Napoléon St-Pierre, M. l'abbé Donat Picotte, M. l'abbé Antonio Magnan, M. l'abbé Antonio Milot, M. l'abbé J. Mongrain, Les Révérends Frères Directeur et Alfred Marie.

Dans la nef: M. Willie Gagnon, maire de la ville, M. Teasdale, maire de la paroisse, M. J.-B. Magnan, Inspecteur général des Ecoles et un grand nombre d'invités d'honneur, les anciennes élèves, et des représentants de toutes les familles de la paroisse.

A l'évangile, M. le chanoine Dusablon monta en chaire et souhaita la bienvenue à Sa Grandeur Mgr Cloutier et aux anciennes élèves et au personnel de la Communauté.

La vieille paroisse de la Rivière du Loup enregistre ce matin dans ses annales deux fois séculaires une page bien spacieuse. Nous fêtons les Noces d'or de notre Couvent fondé il y a cinquante ans par Mgr Boucher.

Tous les paroissiens sont aux pieds des autels ce matin pour chanter l'allégresse d'un si beau jour et la joie de tous est grande de voir que Votre Grandeur a bien voulu mettre de côté ses nombreuses occupations et venir comme premier pasteur et père unir votre voix à la nôtre pour célébrer la gloire de ces éducatrices distinguées que sont les Sœurs de l'Assomption qui pendant 50 ans ont travaillé avec ardeur et donné le meilleur de leur vie à l'œuvre de l'éducation de nos filles.

Je vous remercie de cette marque de délicatesse et d'estime, et au nom des Révérends Sœurs, au nom des paroissiens et en mon nom je vous prie, Monsieur, d'accepter en retour notre plus sincère reconnaissance.

Vous avez apporté à nos bonnes sœurs un précieux réconfort et à la paroisse une nouvelle preuve de dévouement. Nous nous en souviendrons.

Puis en quelques paroles appropriées il présente M. l'abbé Aristide Magnan, le prédicateur du jour.

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui à nos lecteurs un résumé très substantiel de la belle pièce d'éloquence prononcée par M. l'abbé Magnan:

Gratias agentes semper pro omnibus in nomine Domini nostri, Jesu Christi, Deo et Patri. (Eph. 5. V. 20)

J'ai été appelé, bien que fort indigne, à titre d'enfant de la paroisse, à vous adresser la parole, et à évoquer devant vous le souvenir du passé. Je m'acquiesce de ma tâche avec plaisir et reconnaissance et vous invite à rendre grâce à Dieu avec moi.

Il existe dans cette église, bien que toute neuve, une foule de souvenirs qui rappellent la vie, la bonté et la grande charité de votre ancien curé Mgr Boucher, bien des échos rappellent la grande voix de notre Bossuet Canadien, Monseigneur Lafèche, et celle, non moins éloquent de son digne successeur, Mgr François-Xavier Cloutier.

Des souvenirs, votre paroisse en est toute pleine, et tout près de vous cette multitude de fidèles qui dorment leur dernier sommeil à l'ombre de la croix, des souvenirs, la mémoire de chefs de familles actuels les rappelle.

"Rendons grâce en tout temps et pour toutes choses, à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Mes frères,
La fête que vous célébrez aujourd'hui (Suite à la page 8)

LA CRISE DES CHARBONS EST MONDIALE

Londres, 14.—La situation de l'industrie des mines de charbon continue à tenir, dans la presse, une place prépondérante. Le cabinet doit étudier la question aujourd'hui, et le comité exécutif de la Fédération Internationale des Mineurs a examiné l'aspect international de la situation au cours d'une réunion à laquelle assistaient les délégués de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne et de la Tchéco-Slovaquie.

Bien que l'on n'envisage pas pour l'instant un règlement des difficultés actuelles entre les patrons anglais et les mineurs, Frank Hodges, secrétaire de la Fédération des Mineurs, a fait remarquer qu'il y a une crise charbonnière dans presque tous les pays et a fait ressortir l'importance d'une organisation et d'une action internationales. Dans les milieux officiels on exprime l'espoir de trouver une issue à l'impasse actuelle. Bien qu'aucune intervention officielle ne soit envisagée présentement, on sait que la question est retournée sous toutes ses faces pour concilier les parties adverses.

POUR SOIGNER LA FOLIE GUÉRISSE

Québec, 14. — Le Dr A.-H. Desloges, surintendant des asiles dans la province, vient d'annoncer que des changements radicaux seront apportés dans la façon de traiter les patients souffrant de maladies mentales. On assurera par le nouveau système un meilleur traitement des cas qui peuvent être traités. Les patients guérissables seront placés dans un hôpital spécial au lieu d'être placés dans un asile où ils sont trop en contact avec les cas d'insanité avancée. A cet hôpital, ils seront traités jusqu'à la guérison, ou s'ils ne peuvent être guéris, ils seront transportés dans une autre institution.

Un hôpital spécial sera construit à Beauport qui sera connu sous le nom d'hôpital psychiatrique. Ce sera la première institution du genre et elle pourra hospitaliser deux cents cinquante patients.

L'OPINION D'UN ROI SUR L'ESPRIT SOVIÉTIQUE

Deux écrivains français de grand renom, les frères Jérôme et Jean Tharaud, ont interviewé le roi d'Espagne sur la situation européenne. Alphonse XIII a fait cette sage déclaration:

"La révolution russe a établi en face de la civilisation d'Occident une autre conception de la vie qui cherche à s'imposer par la force. Le grand problème, aujourd'hui, c'est de savoir si le parlementarisme est capable de défendre l'actuel ordre des choses contre l'esprit soviétique. La première, l'Italie, s'est aperçue que non. L'Espagne s'en est rendu compte à son tour. Qui sait si demain d'autres nations ne seront pas, elles aussi, obligées de sortir d'un temps de la légalité? Je vois des formes de sabre se dessiner un peu partout. Mais, pour en revenir à l'Espagne, voici deux chiffres éloquent: il y a dans ce pays 5 à 6,000 politiciens. Croyez-moi, il n'y en a pas davantage. Pour eux, le parlementarisme est un idéal intangible. Puisse la nation plutôt que les parlementaires! En face, 20 millions d'Espagnols complètement indifférents aux manœuvres politiques et qui ne réclament qu'une chose: la sécurité du travail et le respect de leurs biens. Pour plaire à 6,000 personnes, fallait-il en sacrifier 20 millions? Je vous laisse le soin de répondre."

TRAVAUX URGENTS SUR LA ROUTE DE MONTREAL-QUEBEC

Québec, 14. — Après neuf années de gros trafic, la route Montréal-Québec a grandement besoin d'être réparée. L'honorable J.-L. Perron, ministre de la voirie, a annoncé aujourd'hui même que la réfection de la surface des sections les plus endommagées serait commencée sans délai. On se souvient que cette route fut terminée en 1916 et qu'elle fut la première de nos routes nationales.

De fait, des soumissions pour des travaux préliminaires sur une distance de 17 milles ont été reçues au cours de l'après-midi, et les contrats, après étude par le ministre, seront accordés la semaine prochaine.

Il est aussi question d'accorder des contrats pour des travaux du même genre sur la route de Trois-Rivières-Grand-Mère. Cette route est actuellement très populaire, par suite du développement industriel de la région qu'elle traverse.

Ces travaux font partie du plan du ministère de la voirie d'entretenir et de réparer nos routes au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir.

LE PROCES DE L'EVOLUTION

Au sujet du grand procès qui vient de s'ouvrir, à Dayton, dans l'Etat de Tennessee, aux Etats-Unis, à propos de l'enseignement de la doctrine de l'évolution, voici quelques notes intéressantes concernant cette importante affaire judiciaire.

D'abord, rappelons que les autorités de l'Etat mentionné plus haut ont récemment interdit l'enseignement dans les écoles de la doctrine de l'évolution sous prétexte qu'elle est contraire au christianisme. Or, un professeur, de propos délibéré, a enseigné cette doctrine à ses élèves. Il a immédiatement été arrêté sur une plainte du procureur de l'Etat.

C'est son procès que l'on commence. Plusieurs personnages importants seront appelés à rendre témoignage et cette affaire donnera lieu à des discussions théologiques fort intéressantes.

Voici les principales personnes dont les noms apparaissent dans ce procès. Le juge: M. J.-T. Raulston, de Winchester, juge de la 18e circonscription. Le plaignant: le peuple de Tennessee, par l'entremise de leurs officiers légaux. Le défenseur: M. John-Thomas Scopes, de Paducah, Ky., 24 ans, professeur de biologie au High School de Dayton.

Procureurs des plaignants: William Jennings Bryan, trois fois candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis et ancien secrétaire d'Etat de la république; le général Ben MacKenzie, ancien procureur du district de Dayton; J.-Gordon MacKenzie, son frère; Sue et Herbert Hicks, deux jeunes avocats de Dayton; E.T. Stewart, procureur général de division; Walter White, surintendant des écoles; W.-C. Yagard, procureur de la ville de Dayton, et William Jennings Bryan, fils.

Procureurs de la défense: Clarence Darrow, de Chicago, un criminaliste renommé, défenseur de Léopold et de Loeb; John-R. Neal, de Knoxville, ancien recteur de l'Université de Tennessee, et Dudley-Field Malone, avocat, de New-York.

La ville de Jérusalem, avec sa triple rangée de fortifications, tomba entre les mains de Titus après un siège de deux ans, l'an 7e après Jésus-Christ.

ELEVES A LA GLOIRE SUPREME

Six canonisations et deux béatifications durant le mois de mai

Voici la date des béatifications et canonisations qui ont lieu au cours du mois de mai.

3 mai, béatification de Bén. Calasso.

10 mai, béatification des Martyres d'Orange.

17 mai, canonisation de la Bse Thérèse de l'Enfant-Jésus.

21 mai, canonisation du B. Pierre Canisius.

24 mai, canonisation de la Bse Mad. Postel.

31 mai, canonisation du B. Eudes.

31 mai, canonisation du N. curé d'Arce.

Ces six canonisations ont lieu à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, le 31 mai, à 10 heures.

Les martyres d'Orange qui furent béatifiées dimanche le 10 mai, furent martyrisées à Orange du 6 juillet au 26 juillet 1794, pendant la Révolution française.

Elles appartenaient à quatre communautés différentes. 16 étaient Ursulines des monastères de Bollène, Pont St-Espirit, Carpentras, Pernes et Sisteron. 13 étaient Sacramentaires, 3 Cisterciennes et 1 Benedictine.

Elles furent mises à mort en haine de la foi après avoir été enfermées en prison pendant deux mois et soumises aux plus odieux traitements. Elles avaient transformé leur prison en monastère, commençant leur journée chaque matin par la méditation en commun et divers exercices de piété, comme dans leur communauté.

Les exécutions commencèrent le 6 juillet, et à partir de ce jour les religieuses ajoutèrent à leurs dévotions habituelles un exercice de préparation à la mort pour s'encourager à confesser la foi sans défaillance. Aucune d'elles ne savait le jour où elle aurait à comparaître devant le tribunal révolutionnaire.

Chaque matin, à 9 h. le tribunal révolutionnaire en appelait quelques-unes à comparaître, et infailliblement le soir, à 6 h., le roulement du tambour annonçait que celles-ci montaient à l'échafaud pour avoir refusé de renier la religion catholique. Les autres attendaient leur tour dans la prière et s'exhortant mutuellement au martyre.

La série des exécutions dura jusqu'au 26 juillet.

Voici les noms des Ursulines martyres. Mère Ste-Mélanie, Mère des Anges, Mère Ste-Sophie d'Alauzier, Mère Ste-Agnès, Mère Ste-Sophie d'Alvarée, Mère Ste-Bernard, Mère Ste-Gervaise, Mère du Cœur de Marie, Mère Ste-Catherine, Mère Ste-Basile, Mère Ste-Claire, Mère du Cœur de Jésus, Mère Ste-Françoise Lambert, Mère Ste-Michel, Mère Ste-André, Mère Ste-Françoise Depeyre.

"Sœur Thérèse" canonisée le 17 mai

Sous d'humbles apparences, la Bienheureuse Thérèse pratiqua une perfection héroïque et enseigna aux petites âmes le chemin qui conduit à la suprême sainteté qui est l'union avec Dieu.

Si elle exagère sa petitesse ce fut pour mieux cacher sa grandeur, car les âmes généreuses méprisent et tiennent pour rien leurs propres actions, si grandes soient-elles. Après l'accomplissement de toute justice, elles ne cessent de répéter en toute simplicité et de tout cœur: "Nous sommes des serviteurs inutiles". En vérité c'est bien Dieu qui donne le pouvoir et le vouloir, le tout est de rester petits et toujours disposés à tout nous confiant uniquement en Lui.

La Bienheureuse Thérèse pratiqua cette doctrine qu'elle fit sienne et qui est la seule véritable selon le St-Evangile. "Je vous rends grâce mon Dieu de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux puissants et les avez révélées aux petits".

St-Paul dit aussi: "Infirma mundi — Dieu choisit le plus faible du monde pour confondre le plus fort". C'est ainsi que Dieu a agi une fois de plus sur la terre. Le chemin de l'humanité était obscurci. Sous le prétexte de grandeur spirituelle, jusqu'aux hautes régions de la sainteté, les saints ressemblaient à des héros, profanes. On ne parlait chez eux que de batailles, de triomphe, de victoires, d'héroïsme, avec un certain esprit mondain. On croirait ainsi les élever et les glorifier. Un saint était l'être extraordinaire par excellence.

Dans toute cette littérature religieuse il y avait bien un peu de vérité, qui en faisait le fondement, mais il était presque totalement éclipse par ce même symbole qui substituait la réalité du dogme à la réalité du symbole.

Un saint est certainement un être extraordinaire, mais il l'est moins par ses vertus et son genre de vie que par sa correspondance à la grâce de Dieu. Peu d'hommes se contentent de leurs petites vertus et n'aspirent à rien d'extraordinaire sinon à la seule possession de Dieu. Bien peu sont ceux qui veulent devenir comme des enfants. Tous désirent être quelque chose et quelqu'un, et personne ne consent à n'être rien. Cependant pour vivre dans la vérité et être heureux, il faut renoncer à être

quelque chose hors de Dieu car Dieu seul EST.

De là provient également l'aveu, si qu'éprouvent les Saints pour toutes paroles flatteuses et exagérées de triomphe et de gloire car ils savent fort bien qu'ils ne sont rien et que Dieu seul est celui qui triomphe en eux.

Il n'y a de sainteté véritable que celle qui se base sur la connaissance de Dieu et de soi-même, par ce moyen se réalise la glorification de Dieu dans ses créatures.

Il était donc absolument nécessaire de corriger quelques erreurs et de dissiper certaines ténèbres. Une petite voie devait être ouverte aux âmes dont la vie ne présentait rien d'extraordinaire ni au naturel, ni au surnaturel, en dehors de leur vif désir d'aimer Dieu de tout leur cœur. Les doctrines ne suffisant pas pour cela, les exemples vivants, les modèles parfaits étaient nécessaires. Alors Dieu créa la Petite Thérèse et avec sa délicatesse de père aimant, il la fit à la portée de tous et capable d'attirer tous les cœurs. Elle nous montre les charmes du chemin de la vertu, elle nous révèle Dieu sous son véritable aspect de Père, aimant ses enfants d'une tendresse infinie, si petits et si faibles soient-ils. Qu'elle est donc grande la mission de la Bienheureuse Thérèse sur la terre, elle est peut-être une des plus grandes et des plus fécondes qu'il y ait eu dans l'Eglise de Dieu.

Thérèse annonça en mourant que cette mission allait commencer et de fait, elle est aujourd'hui l'astre le plus brillant qui illumine le monde des âmes. Aussi l'Eglise veut-elle la placer sur les autels pour que son éclat soit plus durable et plus visible.

R. P. Victorino Osende, P.P. Missionnaire au Pérou

Autres canonisations

St-Pierre Canisius, le 21 mai — Le Bienheureux Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus, était né en Hollande en 1521. Le champ de son apostolat fut surtout l'Allemagne où il eut les progrès du protestantisme et il sauva l'Autriche de l'hérésie. Prédicateur, théologien, écrivain, il fut partout le défenseur de l'Eglise allant comme saint François de Sales, une grande douceur à la fermeté de doctrine. Il a laissé une œuvre de 30 volumes. Il mourut à Frébourg en 1597.

St-Madeleine Postel et Ste-Sophie Barat, 24 mai — Fondatrices de communautés religieuses.

St-Jean Eudes, 31 mai — Fondateur des Eudistes et des sœurs du Bon-Pasteur.

St-Jean-Baptiste Vianney, 31 mai — L'humble curé d'Arce, modèle du clergé.

50 AUTOMOBILISTES PERDENT LEUR PERMIS

Québec, 14. — Cinquante automobilistes ont perdu leurs permis de circuler depuis l'ouverture de la saison d'automobilisme, et le département provincial des chemins a décidé que les violations des lois automobiles de la province cessent ou diminueront de manière à ne plus constituer une menace au public voyageur. Les officiers du trafic ont reçu ordre de se montrer particulièrement sévères pour ceux qui font de la vitesse, et chaque jour un certain nombre de gens comparaissent en cour pour répondre à des accusations de vitesse.

Les Platriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe. Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE
10, RUE DES FORGES.

Tél. Bureau: 658
"Résidence: 337

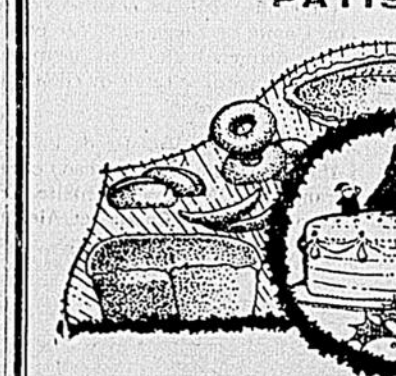
Heures de Bureau:
De 8 a. m. à 5 p. m.
Le soir de 8 à 9

Dr J. H. BÉLAND
CHIRURGIEN-DENTISTE

Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Bureaux: 26a, rue Des Forges.

GOSSELIN & GIARD
PATISSIERS



Gâtisseries de toutes sortes préparées tous les jours.
Spécialité: GATEAUX DE NOCES

201, rue Notre-Dame
Tél. 1340

LE QUEBEC PITTORESQUE

"Le Pacifique Canadien, a émis une nouvelle édition de sa brochure, connue sous le nom de "Le Québec Pittoresque"; cette brochure est très complète, ayant une foule de renseignements sur divers petits voyages, aussi sur de nombreux endroits situés dans les meilleures sections de la Province ou l'on peut passer de très agréables vacances; le bureau de la ville, 178 rue Notre-Dame, vient de recevoir une consignment de ces livrets, pour distribution."

REMERCIEMENTS

La famille Jos. Manseau, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de la Révérende Sœur François-d'Assise, religieuse Dominicaine, née Cécile Manseau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles.

Achetez-vous à conditions faciles

UN
Bicycle "Cleveland"

ou une
Motocyclette "Indian"

Demandez nos Catalogues

Guilbert & Frère
81, rue St-Georges
Téléphone 1257

Réparations et Accessoires pour toutes sortes de BICYCLES.

Bon Matériel
Bon Travail



Les Platriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe. Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE
10, RUE DES FORGES.

Tél. Bureau: 658
"Résidence: 337

Heures de Bureau:
De 8 a. m. à 5 p. m.
Le soir de 8 à 9

Dr J. H. BÉLAND
CHIRURGIEN-DENTISTE

Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Bureaux: 26a, rue Des Forges.

GOSSELIN & GIARD
PATISSIERS



Gâtisseries de toutes sortes préparées tous les jours.
Spécialité: GATEAUX DE NOCES

201, rue Notre-Dame
Tél. 1340

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Notaire
Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Notaire
Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire
C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter. Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Médecin
Dr J.A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
22, rue Des Forges Tél. 469

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez
Nap. E. Godin
Négociant en gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières
SPECIALITE: Tabacs, Pipes, Cigares, Bisouilles, Sucriers, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

GROSSE BOITE
DE FEVES
Dans une sauce aux tomates
Marque HEINZ
Spécial 25 cts.

uid. CARIGNAN
BIERE --- PORTER
Tél. 122 et 1749 22, Badeaux.

Médecin
Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations: 9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m. Dimanche:
468, St-Maurice Tél. 1385

Courtier
Tél. 456
Arthur Spénard
Courtier
Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.
42-- RUE ST-PIERRE -- 42
Trois-Rivières.

Médecin
Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières.

Avocat
Tél. local
Rés.: rue St-Jean-Baptiste
Honoré Grenier
B. A. LL. L.
Avocat
NICOLET
Bureau: rue Notre-Dame

Avocat
Paul Martel
Avocat
20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat
Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Avocat
Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Avocat
Casier Postal 83
Téléphone 165
Wilfrid Gariépy C. R.
AVOCAT
Edifice Banque Canadienne du Commerce.
Rue Des Forges
Les Trois-Rivières.

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

On mange toujours bon au
Café Du Platon

Spécial pour dimanche
50 sous -- Dîner au Poulet -- 50 Sous

Tous les jours de 6 heures A.M. à 10 heures P.M., nous servons notre repas régulier à 35 sous — LE MEILLEUR EN VILLE.

Notre Motto:
Qualité, Service, Prix Modérés
SPECIALITE

Une grande variété de liquors doux sur la place, saundae cups, crème glacée, pâtisseries françaises, fruits, chocolats, cigares, etc.

CONCERT
A l'avenir nous aurons à chaque repas un joli concert donné par l'orchestre du professeur Gélinas et d'autres artistes distingués

RENDEZ-VOUS EN FOULE AU

Café Du Platon,
A. MIRON, Prop.
21, Du Platon, Téléphone 1753

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LA-POINTE-DU-LAC

Mlle Juliette Beaulieu, fille de M. Théo. Beaulieu, est revenue échantonnée d'une promenade à Montréal chez son oncle, le notaire J.-A. Beaulieu et sa sœur Mlle Anna.

Mme Xavier Comeau de Montréal et ses enfants, au nombre de neuf, habitent le joli immeuble de M. James Dugré, qui maintenant, demeure avec sa famille à la Banlieue des Trois-Rivières, où il a acheté une terre avec résidence.

Sont venus chez M. Gagnon de ce village, M. et Mme Tancrède Labbé et leurs enfants, Roland et Brigitte, M. Julien et sa sœur Mlle Alice Dufort, puis Mme Jean Lafontaine de St-Adelphe, cette dernière a été voir son fils Léo au Juvénat.

Étaient en pique-nique dimanche dernier chez M. Georges Senneville, M. et Mme Romain Berthiaume, M. et Mme Willie Berthiaume, M. et Mme E. Marchand, M. et Mme R. Senneville, M. et Mme E. Berthiaume, Mlle Dorila, Imelda, Jeanne et Marie-Madeleine Berthiaume, Fernand Senneville, Antoinette Auger, Madeleine, Roger, Omer et Marcelle Berthiaume, Françoise, Jacqueline et Marcelle Marchand et M. G. Senneville. Ils ont dîné sur le rive.

M. et Mme Nap. Dugré et leurs enfants d'Ottawa sont venus demeurer aux Trois-Rivières. M. Nap. Dugré est arrêté chez son père, M. Léon Dugré avant d'aller prendre possession de son nouveau gîte.

Mmes Oscar Blais et Zénon Roy de Manville R. I. sont en promenade chez MM. T. Rouette, marchand, P. Dugré, A. Blais, T. Beaulieu et A. Boucher.

Mme Caron des Trois-Rivières, nièce de Mme Oscar Blais, était de passage à la Pointe-du-Lac.

M. J. Fortin, rentier, est allé en auto, aux États-Unis.

Mme G. Aug. Déclise de Brooklyn, N.-Y. est chez sa mère Mme D. Blemare. E. D.

ST-E-ANNE-DE-LA-PERADE

TRAVAUX AU COLLEGE

Les RR. FF. du Sacré-Cœur sont à faire recouvrir la toiture de leur Collège. Ces travaux ont été confiés à M. Arthur Gervais, couvreur, M. Omer Desautels, couvreur, de Maskinongé, prend aussi part à ces travaux qui sont assez importants.

NOS MALADES

Les malades dans le village sont Mme Vve Georges Douville, Mme Vve E. Gravel, Mlle Rose Brouillette et M. Josaphat Gingras. Ces deux derniers sont à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, sous les soins des spécialistes. A tous nous souhaitons une prompte guérison.

NEUVAINE

Les prières de la neuvaine préparatoire à la fête de St-Anne commenceront samedi le 18, à 7 heures du soir.

EN VISITE

M. l'abbé Donat Baril, du Séminaire des Trois-Rivières, et le R. F. Bruno, des RR. du Sacré-Cœur de St-Hyacinthe, chez leur frère M. Georges Baril, M. et Mme Ousings Ricard, de Montréal; M. et Mme Olivier Ricard, de Victoriaville, dans la famille Ricard; Mlle Cécile et Alice Tessier, de St-Casimir, chez leur sœur Mme Bruno Vachon.

M. Roland Boisvert, de Montréal, chez M. H. Marceau et autres parents.

Mlle Lupien, des Trois-Rivières, chez son ami Mlle Marguerite Gignac.

NAISSANCES

Joseph-Guillaume-Lauréat-Robert, enfant de M. et Mme Prima Dusablon, Parrain, M. Willy Leboucq; marraine, Mlle Jeannette Francœur.

Marie-Thérèse-Adèle, enfant de M. et Mme Albert Lacoursière, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bédard, de Pont-Rouge, oncle et tante de l'enfant.

PENSEE

"L'homme qui tient le pied de l'échelle rend souvent plus de service que celui qui est au sommet."

La Péraide.

Nous invitons spécialement nos amis à faire part à MM. les Marchands de l'appréciation de leurs annonces dans "LE BIEN PUBLIC".

CAMROSE

M. l'abbé Benoit Marchand, Séminariste, du Lac-à-la-Tortue (Champlain) étudiant à Edmonton, vient de partir pour l'Est, après avoir passé deux semaines à Camrose.

Le P. Alexandre Dugré, S. J., en allant prêcher une retraite à Medecine Hat, est arrêté à Camrose, voir les abbés Marchand et Loranger. A l'occasion de son passage eut lieu une réunion des rares Canadiens de l'endroit, à l'hôpital Saint-Mary. Tous devinrent vite bons amis, et le long crépuscule albertain connut une fois de plus l'animation joyeuse d'une bonne veillée, comme chez les Barré de la "Campagne canadienne".

Au milieu des histoires et des francs rires, l'excellent Père sut dire des choses utiles à nos gens. Soyez fiers de vos origines, de vos traditions et de votre langue; faites attention aux écoles neutres et dénationalisantes; entretenez l'horreur salutaire des mariages mixtes et même des mariages avec des catholiques de nationalité différente; aimez notre pays, surtout les vieilles rives laurentiennes; voilà les principales idées qu'il fixa habilement dans nos esprits.

Dans le groupe se trouvait un bémol de sept ans, qui se plaisait à nous crier à tue-tête qu'il était canadien-français. Jugeons des parents. Maintenant, ce petit porte constamment, et avec fierté un insigne aux trois couleurs, et à la feuille d'érable, de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton. C'est pour quelque chose qu'il s'appelle Français.

Il faudra que le R.P. Dugré revienne encore nous faire vivre de si doux moments.

ON TOURNE A DROITE

Rien de plus facile de trouver l'apicric J. A. Weaver. Descendez la rue Royale jusqu'à la rue des Forges, puis tournez à droite, quel que pas de plus et vous y êtes. Et ce qui est bien caractéristique c'est qu'on y revient toujours. 88, rue des Forges

HEROUXVILLE

BAPTEMES

Marie-Rose-Aline-Gisèle, enfant de M. Alphonse Cossette et de Mme Albina Durand, Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Durand de Grand'Mère, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURES

Lundi dernier à 8 1/2 hres, en notre église paroissiale littéralement remplie de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles de M. Willie Cyr, fils de M. Zéphirin Cyr, décédé l'âge de 38 ans, victime d'un bien terrible accident de chemin de fer ayant été coupé en deux par un convoi, à une faible distance de Garneau Jct.

On se perd en conjectures sur la cause de cette mort: M. Cyr qui s'était engagé sur la voie ferrée pour revenir de Grand'Mère y serait-il tombé sans connaissance ou des mains criminelles l'auraient-elles déposé là après l'avoir frappé pour lui enlever son argent qui paraît-il était disparu.

Lors de l'enquête, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Les porteurs étaient MM. Lazare Bordeleau, Syndy Trépanier, Willet et Syndy Bédard, M. Clair Bédard portait la croix.

Il laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Zéphirin Cyr, plusieurs frères et sœurs, à qui nous offrons nos sympathies les meilleures.

Dimanche après-midi, eut lieu la sépulture de Joseph-Jean-François, enfant de M. Donat Lafontaine et de M. Blanche Ayotte, décédé à l'âge de deux mois. Nos sympathies.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Mardi, 7 juillet, à 9 hres fut chanté en notre église paroissiale revêtue de ses plus riches draperies de deuil, le service anniversaire de feu Mme Aurèle Guillemette, épouse de M. Borromée Cossette.

Un grand nombre de parents et d'amis venus surtout de St-Narcisse, St-Stanislas et de la paroisse assistaient au service pendant lequel la chorale exécuta un superbe programme de chant. La partie musicale fut aussi très bien rendue.

Nous prions les familles Cossette et Guillemette de bien vouloir agréer la réitération de nos plus sincères condoléances.

DIVERS

Le Rév. Père Dubé d'Ottawa, Professeur à l'Université, en visite au presbytère, remplacera M. le Curé jusqu'à jeudi à l'occasion de la semaine sociale. Ensuite le Rév. Père visitera les familles Clovis et Josaphat Bédard, Tremblé Paquin, Adélaïde Francœur, Amédée Durand et leurs cousins.

Chaque année, certains dimanches de juillet, nous sommes toujours heureux de voir monter à l'autel pour la grand-messe le Rév. Père Dubé, spectacle qui nous était offert le 12 courant. Il sera donc toujours le "Bienvenu" parmi nous et nous lui conserverons une vive gratitude pour son fructueux ministère.

M. et Mme Léopold Veillette de Mériden E.-U. après avoir visité leur oncle M. Théophile Magny, leur cousine Mme Odilon Trépanier sont retournés très enchantés de leur voyage au Canada fait en auto et ont ramené avec eux Mlle Aïda Trépanier qui pendant un mois visitera les divers centres américains et particulièrement Mériden et Waterbury où elle a des parents. Nos souhaits d'heureux voyage l'accompagnent.

Mme Vve Noé Hamelin de la Tuque et M. Lévi Hamelin son fils après avoir visité la famille Gustave Duchesne se sont rendus à St-Gérard, assister aux noces d'une parente: M. Emmanuel Duchesne, Mlle Marie-Blanche et Rosalina Duchesne les accompagnant.

Mme Hamelin et son fils visiteront aussi leurs nombreux parents aux Trois-Rivières, Shawinigan et Lac à la Tortue.

Mlle Guildy Magny d'Amos Abitibi, après avoir passé trois mois chez sa sœur Mme J. Richard du Cap de la Madeleine, visite ses nombreux parents du Comté de Champlain: elle était ces jours derniers parmi nous, heureuse de revoir sa paroisse natale qu'elle a quittée il y a sept ans.

M. Martin Veillette de La Reine, Abitibi, étudiant à Québec, chez sa grand-mère, Mme Vve Hilaire Crête, ses oncles: MM. Charles et Alexandre Crête et autres parents et amis. Sa tante Mme Fortunat Lafontaine et ses enfants de Grand'Mère l'accompagnaient ici la semaine dernière.

LOUISEVILLE

M. et Mme Chs.-Ed. Bergeron avaient le plaisir de recevoir ces jours derniers la visite de M. et Mme Ernest Boileau et leur fillelette Gertrude de Cochrane, ainsi que Mlle Aglaé et Elмира Lacombe de Earlton, Ont.

GENTILLY

M. l'abbé Z. Garand est en vacance pour quelques jours, chez des parents aux Trois-Rivières et à Victoriaville.

Mlle Yvonne Cadotte de Boston en promenade chez son père M. Louis Cadotte.

Mlle Rose Eva Poisson de Montréal passe une quinzaine chez sa grand-mère Mme Noël Poisson.

Mlle Blanche Brunelle de Grand'Mère est actuellement l'invitée de Mlle Maria Trotter.

M. Lucien Poisson de New-Bedford est pour un séjour de deux semaines chez son père Philippe Poisson.

Mlle Blandine Tourigny en visite aux Trois-Rivières chez des parents.

Mlle Irène Mailhot des Trois-Rivières passe quelques jours en visite chez des parents.

Mlle Christine Charland, de Daveluyville, Cécile Houle et M. Germain Houle de Daveluyville ont passé le dimanche dans nos parages chez des parents.

Mlle Marie-Jeanne Dureau, après une semaine passée chez son oncle M. Lucien Dumont, est retournée à St-Angèle de Laval.

Rév. Sr Ste-Delphine des Srs l'Assomption S. V. de Nicolet après un séjour de 7 ans dans l'Ouest est venue voir sa mère Mme Honoré Petit, elle est accompagnée de Sr Louis Deblois, fille de M. Alphonse Picard de cette paroisse.

M. l'abbé A. Beaudet, curé de St-Louis de Blandford est de passage ici.

M. et Mme Arthur Fréchette sont les hôtes du notaire J.-L. Tourigny.

Mlle Christine Houle de Daveluyville en promenade chez sa sœur Mme Alb. Mercier.

Mme Alb. Toutant de Shawinigan est pour un mois chez son père M. Omer Levasseur et chez M. Albert Toutant.

Mlle Léda Duressne des Trois-Rivières en promenade chez Mme J. B. Poisson.

PROULXVILLE

SEPULTURE

Est décédée le 10 juillet, à l'âge de 66 ans, Mme Xavier Ricard (née Léa Lyonnais). Les funérailles ont eu lieu lundi le 13, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le corps fut porté en tertre par M. Henri Champagne, M. et Mme Bruno Goulet, M. et Mme Eusèbe Crête, M. et Mme Henri Cossette, M. et Mme Joseph Champagne.

La collecte fut faite par M. et Mme Bruno Goulet, M. et Mme Eusèbe Crête.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, un fils Ulric Gervais;

trois sœurs: Mme Olivier Ayotte de l'Abitibi, Mme Romain Mongrain, Mme Sandy Désy, Trois-Rivières; M. Philias Lyonnais de l'Ouest Canadien, M. Ulric Lyonnais, M. Joseph Lyonnais.

Nos sympathies à la famille en deuil.

MARIAGE

Le 15 juillet, mariage de M. Josaphat Bordeleau, fils de M. Théophile Bordeleau et de Mlle Flore Baril, fille de M. Léopold Baril de St-Narcisse.

Nos vœux de bonheurs à ces nouveaux époux.

VICTOIRE DU SESQUI

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 16. — Dimanche dernier, le "Sesqui" de St-Marc recevait la visite du "Star du Cap de la Madeleine" sur lequel il remporta une belle victoire par le score de 12 à 4. La partie fut intéressante et très goûtée des spectateurs.

Pink et Bergeron ont été les gros trappeurs de la joute, faisant chacun trois hits sur quatre apparitions au bâton. Beaulieu, lanceur des locaux, était en grande forme et retira 11 hommes du Star au bâton.

A l'avenir, le Sesqui jouera sous le nom de St-Marc A. A. Dimanche, il aura ses nouveaux costumes et recevra la visite du Notre-Dame des Trois-Rivières. La partie sera jouée à 1 heure précise.

Le St-Marc A. A. lance un défi à tout club amateur indépendant du district, sans exception.

Pour information, s'adresser à Paul Gravel, 58 rue St-Marc, Shawinigan Falls. Téléphone 111.

UN TRIDUUM

(De notre correspondant) Grand'Mère, 16. — Un triduum préparatoire au Pèlerinage annuel organisé par les membres de la Gardel'Homme pour le bénéfice de tous nos ouvriers au Cap de la Madeleine commencera ces jours-ci et sera prêté par le Révérend Père J. O. M. I., Directeur au Cap de la Madeleine. Ce pèlerinage au Sanctuaire du Cap de la Madeleine se fera dans la journée de dimanche prochain.

CHEZ LES ZOULAVES

(De notre correspondant) Grand'Mère, 16. — Les Zoulaves de notre ville ont tenu une importante assemblée à leurs salles mardi soir dernier.

ILS FONT LEUR ROLE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 16. — Les estimateurs de la Municipalité de St.-Jean-Baptiste MM. Raoul Lord, Napoléon Lemay et Joseph Gélina ont commencé ces jours derniers la préparation du rôle d'évaluation de cette municipalité.



Allment infantile éprouvé par le temps

Gratis—Livres des Bébés Demandez à The Borden Co. Limited, Montréal, deux Livres du Bien-Être de Bébés.

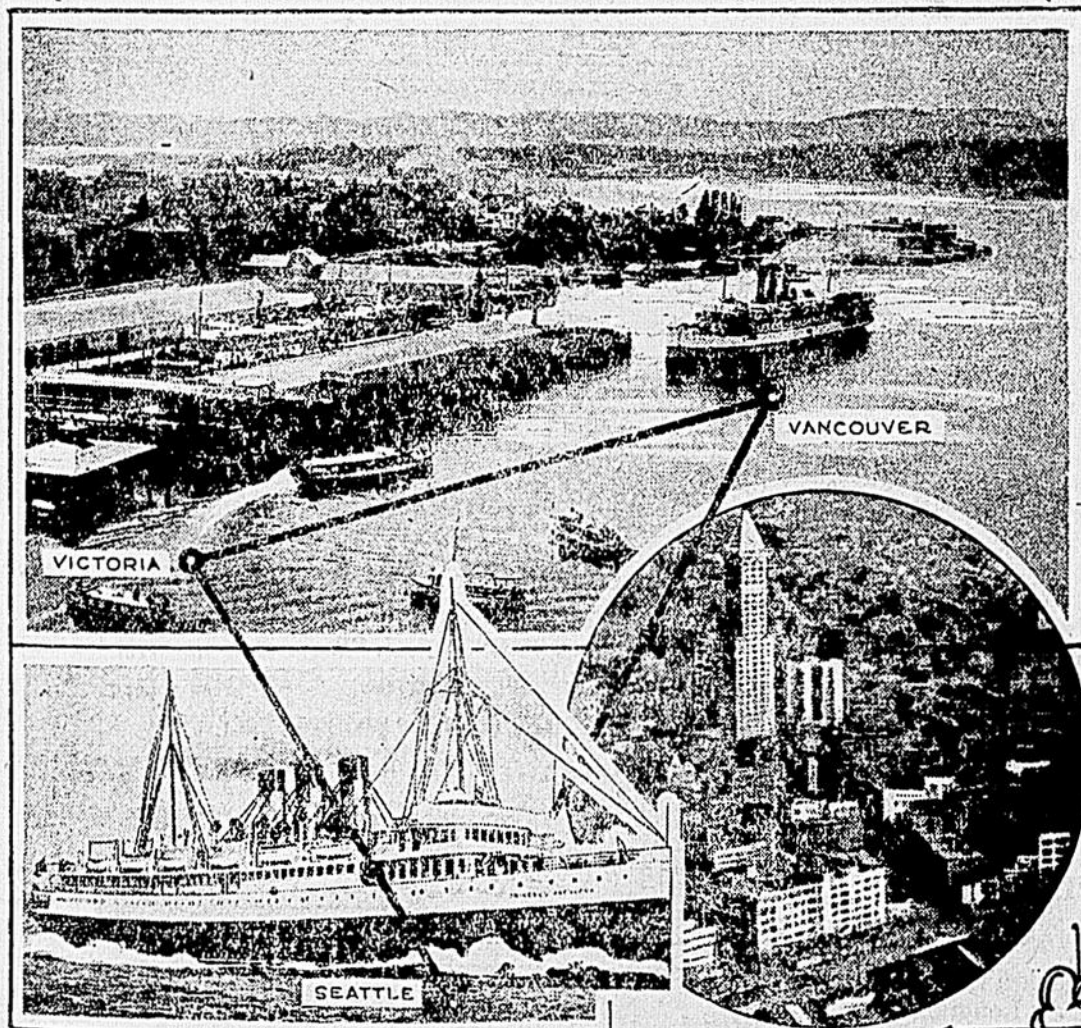
LE COUT DE LA VIE AUGMENTE AUX ETATS-UNIS

Washington, 14. — Une enquête faite par le département du travail dans 23 villes, démontre une augmentation du coût de la vie partout pour la période du 15 mai au 15 juin 1923, et aussi pour l'année, comprise entre le 15 juin 1921 et le 15 juin 1923. Pour l'année, l'augmentation a été comme suit dans les villes ci-après:

Molli: 13 p.c.; Memphis, et Savannah, 12 p.c.; Little Rock, 11 p.c.; Baltimore, Cincinnati, Détroit, Kansas City, Omaha, Peoria, et Saint-Louis, 10 p.c.; Charleston, Jacksonville, Dallas, Philadelphie, 9 p.c.; Milwaukee, et Saint-Paul, 7 p.c.; Bridgeport et Portland, 6 p.c.; Boston, et Fall-River, 5 p.c.; Manchester, 4 p.c.

HONNEUR AU MERITE

Chutes Shawinigan, 16. — Les jeunes filles dont les noms suivent, élèves de Mme Alfred Prévet, ont obtenu leurs diplômes du Dominion College of Music lors des derniers examens pour le piano: Mlle Rita Desmarais, diplômée Lauréat et Agrégé avec grande distinction; Mlle Alice Ferland, diplômée Lauréat avec distinction; Mlle Desneiges Prévet, diplômée Senior avec distinction; Mlle Lucienne Chretien, diplômée Senior avec Mention honorable; Nos félicitations aux jeunes musiciennes et à leur professeur.

La Route en Triangle
VICTORIA - VANCOUVER - SEATTLE

TROIS centres d'une grande importance constituent pour les touristes qui visitent la Côte du Pacifique une attraction peu ordinaire. Ce sont les villes de Vancouver, Victoria et Seattle, efficacement desservies par l'excellent service de navigation du Pacifique Canadien auquel celui-ci a récemment ajouté deux nouveaux vapeurs: le "Princess Marguerite" et le "Princess Kathleen".

Vancouver — Vancouver, terminus du réseau transcontinental du Pacifique Canadien et de ses lignes maritimes transpacifiques, est la métropole commerciale de la Colombie-Britannique. C'est une ville prospère et progressive, qui possède un des plus beaux ports du monde, faisant face à une magnifique chaîne de montagnes. Deux piers artiers ayant la forme de deux lions couchés, se dressent dans le ciel en face de la ville et dominent le paysage tout entier. Vancouver, grâce à son climat doux et régulier, est très fréquentée par les touristes toute l'année durant. Ses plages splendides, ses parcs verdoyants, ses routes propres, ses rues bien pavées et ses superbes édifices en font une ville d'un intérêt plus qu'ordinaire.

Vancouver est un port de mer important et la base des services de navigation du Pacifique Canadien en cette partie du monde. Les vapeurs "Princess" de cette compagnie, assurent un excellent service avec Victoria, Seattle, la partie nord de la Colombie et l'Alaska. Les paquebots "Empress" traversent l'Océan Pacifique et se rendent au Japon, en Chine et aux îles Philippines.

Vancouver s'est transformée complètement depuis quarante ans. Cette ville est devenue le centre de nombreuses industries, dont celles du bois, des mines et de la construction des navires ne sont pas les moindres. Les Orientaux y sont nombreux, et le commerce avec la Chine et le Japon y a pris des proportions considérables.

Victoria — Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, est située au sud-est de l'île Vancouver. C'est une ville privilégiée sous bien des rapports. Elle est, hiver comme été, le paradis des touristes qui cherchent un ciel

élément. Ville aristocratique par excellence, elle se distingue par ses boulevards, ses parcs, ses jardins, sa flore presque tropicale, ses plages et ses beaux édifices parlementaires. Victoria est plutôt une ville résidentielle qu'industrielle. C'est vraiment l'un de ces endroits dont on peut dire que l'on aimerait à y vivre le reste de ses jours.

Le Pacifique Canadien y possède un hôtel superbe, l'"Empress", c'est le plus à l'ouest de sa série d'hôtels canadiens. Il se dresse à proximité des édifices parlementaires, face à la rade. Le touriste y trouve confort et service parfaits, empiement, cordialité, cuisine excellente et larges horizons.

Les édifices parlementaires de Victoria, qui regardent le port intérieur, sont classés parmi les plus beaux de l'Amérique. Le musée provincial se dresse tout à côté. Il est riche en répliques d'histoire naturelle, en bois de toutes sortes, en spécimens de l'art des Indiens de la Côte et en documents préhistoriques. La bibliothèque renferme des ouvrages d'une valeur exceptionnelle.

Seattle — Les vapeurs du Pacifique-Canadien qui font le service sur la route dite "en triangle", à cause de la position géographique des villes de Vancouver, Victoria et Seattle qui en constituent les angles, permettent de se rendre facilement de Vancouver à Seattle, le centre le plus considérable de l'état de Washington et l'un des plus joliment situés de toute la côte du Pacifique.

Seattle est construite en amphithéâtre sur les bords du Puget Sound, au sein d'une région d'une grande beauté naturelle. C'est une cité d'une belle tenue, avec d'élégantes avenues, de jolis parcs et des quartiers résidentiels très chics. Son port, l'un des plus importants des États-Unis, peut recevoir les plus gros navires qui sillonnent les mers.

D'excellentes routes d'auto rayonnent autour de Seattle, et permettent de faire dans la région, les plus intéressantes promenades.

Un
Produit
Canadien

La Poudre à Pâte Magique est celle qui se vend la plus rapidement dans la province de Québec parce-que les cuisinières de Québec savent que sa qualité est toujours fiable. Et aussi, le fait qu'une multitude de personnes, employée par les manufacturiers de la Poudre à Pâte Magique dans la province de Québec, contribue beaucoup au bien-être de la province.

LA CIE. E. W. GILLET LTEE.
MONTREAL TORONTO QUEBEC

ANGLE CRAIG
ET ST. ANTOINE
MONTREAL



PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

DISTRIBUTION DES PRIX D'HONNEUR AU PENSIONNAT DES DAMES URSULINES DE GRAND'MERE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Instruction religieuse: Médaille d'Or offerte par M. le Curé et médaille par Mlle Marie-Anne Rivard. Statuette par Mlle Marguerite par M. l'abbé Art. Brunelle, mérites par Mlle Lucille Thibault et Alice Lessard.

Au cours Anglais: Chapelet monté en or offert par Mme M. Neville mérité par Mlle Marguerite Thiberge. Médaille scapulaire et chaînette offertes par M. le curé de St-Jean-Baptiste méritées par Mlle Gertrude Dostaler et Claire Champigny.

Résumé des conférences de catéchisme donnée par la Révérende Mère Supérieure: Médaille mérité par Mlle Yvette Boisvert.

Bonne conduite: Couronne offerte par la Révérende Mère Supérieure des Trois-Rivières, méritée par Mlle Marguerite Champigny.

Bourse offerte par l'Institut, méritée par Mlle Yvonne Lord. Statuette méritée par Mlle Agathe Therrien.

Excellence en Français: 7ème année Médaille d'or offerte par M. et Mme Z. Lambert méritée par Mlle Gertrude Maltais. Bourse offerte par Mme John Desbiens, méritée par Mlle Marie-Anne Rivard. Médaille d'argent offerte par M. Olivier Lafond, membre de la Commission Scolaire méritée par Mlle Laurette Landry. Médaille d'argent offerte par M. Jos. Maltais, méritée par Mlle Lucienne Grenier.

Prix pour la classe Française: Mlle Gertrude Maltais, Marie-Anne Rivard, Laurette Landry, Lucienne Grenier et Yvette Boisvert.

6ème année: Pièce d'or offerte par M. J. A. Nicole méritée par Mlle Florence Gagnon.

Prix pour la classe Française: Mlle Florence Gagnon, Rachel Thiffault, Yvonne Lord, Germaine Desbiens, Rosa Labrie, Gisèle Lord, Yvette Gauthier, Gertrude Nobert, Rolande Lalonde, Rolande Champigny, M. Blanche Duchesne, M. Claire Jacob.

5ème année: Nourse offerte par M. et Mme D. Leduc méritée par Mlle Germaine Veillette.

4ème année: Bourse offerte par Mme Albert Colin, méritée par Mlle Marguerite Champigny.

3ème année: Volume offerts par M. Adélard Deschamps mérités par Mlle Marguerite Bernard et Marcelle Hélie.

2ème année: Volume mérité par Mlle Thérèse Dostaler.

1ère année: Volume mérité par Mlle Violette Lefebvre.

Cours préparatoire: Médaille scapulaire et chaînette offertes par Mlle Emélie Fortin, méritées par Mlle Gabrielle Ferron.

Prix de Français: Médaille d'or offerte par M. C. E. Paquet, méritée par Mlle Rosa Labrie, élève de 5ème année. Volume offert par M. Dostithé Leduc, mérité par Mlle Marguerite Champigny élève de 4ème année.

Statuette méritée par Mlle Ida Grenier.

Composition: Plume-réservoir offerte par M. et Mme N. Lambert méritée par Mlle Gertrude Maltais.

Arithmétique: Volume offert par M. et Mme Frank Gauthier mérité par Mlle Gertrude Maltais. Missel offert par Mme J. P. Lafond mérité par Mlle Rachel Thiffault. Volume offert par M. J. A. Grenier, mérité par Mlle Alda Ally. Missel offert par M. l'avocat Lafond, mérité par Mlle Cécilia Neville. Missel mérité par Mlle Esther Gaudet.

Histoire du Canada: Volume offert

par M. l'abbé E. Lamy mérité par Mlle Gisèle Lord.

Volume offert par M. D. Leduc, mérité par Mlle Marguerite Champigny.

Excellence en Anglais: Pièce d'or offerte par M. et Mme W. Lemay méritée par Mlle Gertrude Maltais.

Missel offert par M. l'avocat Lafond, mérité par Mlle Alice Connors.

Volume offert par M. et Mme M. Neville, mérité par Mlle Lucienne Grenier.

Volumes mérités par Mlle Germaine Veillette, Claire Grenier et Madeleine Nicole.

Statuettes méritées par Mlle Helen Neville, Violette Lefebvre et Gertrude Dostaler.

Dactylographie: Diplômes de Dactylographie bilingue accordés par le Comité des Frères des Ecoles Chrétiennes à: Mlle Georgianna Gamache, vitesse de 86 mots à la minute et médaille d'or donnée par la Compagnie Underwood.

Germaine Desbiens, avec vitesse de 74 mots à la minute et médaille d'or donnée par la Cie Remington. Rosa Labrie, avec vitesse de 56 mots à la minute et médaille d'argent donnée par la Compagnie Underwood.

Florence Gagnon, avec vitesse de 48 mots à la minute et médaille de bronze par la Cie Underwood.

Gertrude Nobert, avec vitesse de 45 mots à la minute et médaille de bronze donnée par la Cie Underwood.

Diplômes supérieurs de Dactylographie accordés à Mlle Adrienne Bernard, Georgianna Gamache, Edith Goodacre, Annie Cleary, Irène Cleary, Alexandra Javallas, Hélène Tremblay, Éléonore Quenel, Yvette Rheault qui ont complété le cours. Médaille d'argent méritée par Mlle Georgianna Gamache. Pièce d'or offerte par M. l'avocat Deslites pour excellence en dactylographie, méritée par Mlle Georgianna Gamache. Plume réservoir offerte par M. et Mme Elz. Dallaire méritée par Mlle Germaine Desbiens pour succès en dactylographie.

Sténographie: Diplômes primaires de Sténographie Française accordés par l'Institut Perreault, de Montréal, à Mlle Florence Gagnon et Gertrude Nobert.

Plume-réservoir offerte par M. et Mme J. H. Desroches méritée par Mlle Florence Gagnon.

Ouvrages de fantaisie: Médaille d'argent offerte par M. Adélard Deschamps méritée par Mlle Gertrude Nobert. Statuette méritée par Mlle Rose-Aimée Pelletier.

Prix de couture: Médaille et chaînette offertes par M. et Mme J. L. Champigny mérités par Mlle Jeanne Desroches et Irène Pichette.

Prix de tricot: Volume mérité par Mlle Yvonne Lord.

Musique. Prix d'harmonie. Volume offert par Mme J. H. Perreault mérité par Mlle Germaine Desbiens.

Diplôme senior accordé par le Dominion College de Montréal et médaille d'argent donné par l'Institut à Mlle Yvonne Lord.

Prix de musique au Cours Supérieur: Pièce d'or offerte par M. et Mme A. Allard, méritée par Mlle Lucille Thibault. Au cours senior: Chapelet monté en or offert par M. le Professeur J. N. Leclerc, mérité par Mlle Yvonne Lord. Cours junior. Tableau de maître offert par la maison Boucher de Montréal, mérité par Mlle Claire Grenier.

Chant. Pièce d'or offerte par M. le Docteur J. D. F. Paquin, méritée par Mlle Germaine Desbiens. Médaille méritée par Mlle M. Claire Jacob.

Notes Sociales de Shawinigan

Mlle Lucilda Deshaies, de Franklin Falls, et Mlle Juliette Mailhot, de Taftville, E.-U., ont passé quelques jours en promenade chez M. et Mme E. Bourque.

M. et Mme J. Carrier, Mlle G. Carrier et Germaine Pouliot, M. P.-E. Carrier, de Joliette, de passage à Shawinigan au commencement de la semaine.

Mme Nap. Jacques de retour d'une promenade chez ses parents à Cap Santé.

M. et Mme Just Ltelier, de Québec, en visite ces jours derniers chez Mme Phil. Lord, de l'Ave Tamarac.

M. et Mme Donat Lord, Mlle Berthe et Léda Bourque et Gertrude Mailhot, de retour d'une promenade à Montréal.

M. et Mme Henri Lord, de Montréal, en visite chez Mme Phil. Lord au commencement de la semaine.

M. et Mme André Baril, de retour de Québec où ils ont assisté mercredi dernier aux funérailles de M. Gaudias Lajeunesse, père de Mme Baril.

A. M. et Mme Baril, nous présentons nos condoléances.

M. et Mme Hector Thibodeau, de la Tuque, en visite chez M. et Mme J.-O. Thibodeau.

Mme J. Thiessen et ses fillettes Nina et Henriette sont parties en villégiature pour une couple de mois au Lac Gorges, N.-Y., en compagnie de M. et Mme J. Thiessen, sr. et de M. t. Mme Carl Thiessen.

M. et Mme Eugène Dupont, de Manchester, en promenade chez M. et Mme Georges Ladière.

Mme Frank Morin, de Biddeford, Me., en promenade chez son frère le Chef de Police, M. J.-N. Longval.

M. le Dr et Mme J.-A. Dufresne et M. et Mme J.-H. Valiquette sont allés dimanche en auto à St-Georges de Beauce.

M. et Mme H.-A. Beaudet et leurs enfants, de retour d'un voyage en automobile à Sherbrooke, Windsor Mills, Weedon, la Beauce, etc.

M. Jules Dauray est partie, en compagnie de quelques amis de Montréal, pour un voyage en automobile d'une quinzaine dans le bas du fleuve. M. Dauray et ses amis visiteront la Gaspésie et se rendront jusqu'à la Baie des Chaleurs.

M. et Mme Napoléon Jacques, et leurs enfants à Louiseville, dimanche.

M. et Mme Jos. Labrecque sont partis avec leurs enfants pour une vacance d'une quinzaine à Chicoutimi.

M. le Chef de Police J.-N. Longval et Mme Longval sont revenus dimanche d'une courte promenade à Québec.

Mlle Eugénie Caron, partie pour une promenade de quelques semaines à St-Félicien, Lac St-Jean.

M. et Mme Jos. Suzor, aux Trois-Rivières dimanche.

DU CHOMAGE

A partir de samedi dernier et ce, jusqu'à la fin du mois d'août, nous apprend-on, les ouvriers des Usines Laurentide de cette ville devront chômer tous les samedis, ce qui veut dire une perte sensible dans le budget de nos familles ouvrières. On en est venu à cette décision, paraît-il vu la surproduction de papier et le malaise qui existe présentement dans cette industrie. Espérons que cet état de chose s'améliorera pour le plus grand bien de nos ouvriers.

Dessin: Volume offert par M.-X. Nobert, mérité par Mlle Gertrude Nobert.

Art Culinaire: Pièce d'or offerte par M. Albert Julien, méritée par Mlle Gertrude Nobert.

Médaille d'argent offerte par M. et Mme J. L. Champigny méritée par Mlle Gisèle Lord.

Prix de costume: Pièce d'or offerte par M. T. Boisvert, méritée par Mlle Marguerite Thiberge.

Statue méritée par Mlle Hélène Trussart, pour la division des petites.

Prix d'assiduité: Crucifix offert par J. A. Grenier mérité par Mlle Rose-Aimée Pelletier.

Assiduité aux vêpres le dimanche: Pièce d'or offerte par M. et Mme D. Grenier méritée par Mlle Madeleine Desroches.

Fidélité à venir coucher au couvent: Chapelet monté en or offert par M. le curé de St-Jean-Baptiste, mérité par Mlle Blanche Duchesne.

Prix de Déclamation et de diction: Missel & Vespéral offert par Mme Dr J. A. Colin mérité par Mlle Germaine Desbiens.

Prix de complaisance: Volume offert par M. et Mme J. L. Champigny mérité par Mlle Madeleine Desroches.

Prix d'amabilité: Médaille scapulaire offerte par M. le notaire J. P. Lafond méritée par Mlle Suzanne Lambert.

Bourse de \$5.00 offerte par M. le Curé de St-Jean-Baptiste pour l'élève la plus méritante de sa paroisse, méritée par Mlle Lucienne Grenier.

Chant: Volume offert par M. le Docteur B. Bordenau M. P. P. mérité par Mlle Rita Gélinas.

REORGANISATION DES FORCES LIBERALES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Une grande assemblée libérale a été tenue dans la salle de l'hôtel de ville, dimanche soir dernier, dans le but de réorganiser le parti libéral à Grand'Mère.

Cette assemblée qui fut salle comble fut présidée par Son Honneur M. le Maire J.-Ed. Guibord, de notre ville, lequel avait à ses côtés le Député de Champlain au Fédéral M. Arthur Désaulniers, M. le Notaire J.-P. Lalonde, M. l'avocat Jos. Lafond, M. J.-Alphida Crête et un grand nombre des principaux lieutenants libéraux de notre ville. Le Dr Bordeleau, Député de Champlain au Provincial, invité à assister à cette assemblée s'est vu empêché de venir à la dernière heure mais envoya ses excuses.

De magnifiques discours furent faits par Son Honneur le Maire Guibord, M. Arthur Désaulniers, M. le Notaire J.-P. Lalonde, M. l'avocat Jos. Lafond et M. J. Alphida Crête.

Immédiatement à la suite de l'assemblée on procéda à l'élection des Officiers de l'organisation à Grand'Mère, lesquels sont: M. J.-Alphida Crête, Président; M. J.-P. Lalonde N.P., Vice-Président, et M. l'avocat Jos. Lafond, secrétaire.

LES PETITES QUILLES CHEZ LES C. DE C.

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 16. — Une sensationnelle rencontre aux petites quilles a eu lieu chez les C. de C. entre le "Fred" et les "Tref", ceux-ci remportant la victoire haut la main contre des adversaires vaillants, mais pas assez forts.

Le capitaine Trefflé Ladouceur, des "Tref" a été l'étoile du jour en jouant un total de 318, et il a été bien secondé par ses hommes qui ont tous fait généreusement leur devoir.

Du côté des "Freds", le capitaine Fred Maillette a partagé les honneurs du plus haut score avec notre ami Marcel: hâtons-nous d'ajouter qu'ils n'ont cependant accompli aucune prouesse. Par contre, St-Onge, de la même équipe, a bien voulu se distinguer en "enregistrant" un "coq" de 71. Nos félicitations.

FREDS

Plante O. 110 79 96-285
St-Onge J. 94 71 90-255
Bellefeuille M. 105 93 92-290
Lessard Eug. 93 83 91-267
Maillette J.-A.-V. 105 93 92-290

507 419 461 1387

TREFS

Caron A. 101 84 114-29
Baril P. 91 88 93-272
Girard J.-A. 101 97 107-395
Carignan E. 96 96 88-280
Ladouceur Tref. 98 111 109-318

487 476 511 1474

CHEZ LES ARTISANS CANADIENS-F.

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 16. — Une nouvelle succursale de la Société des Artisans Canadiens-Français a été fondée dans la paroisse St-Jeanne d'Ar d'Almaville et l'élection des officiers de cette cour a eu lieu récemment avec les résultats suivants:

Aumônier: M. le curé Comé Carboneau; Président: M. Lucien Thelen; Représentant de l'Exécutif: M. Alfred Sawyer; Vice-Président: M. Elzée Ptit; 2ème Vice-Président: M. Conrad Doucet; Secrétaire-Trésorier: M. Chs.-Ed. Lambert; 1er Commissaire-Ord.: M. Armand Drolet; 2ème Commissaire-Ord.: M. Joseph Gauvin; Censeurs: MM. Donat Drolet, Joseph Lefebvre et Donat Sigmen. Médécins examinateurs: MM. Drs W. La Croix et Marc Trudel.

La réunion était présidée par M. L.-O.-A. Vallières, organisateur du district, pour la Société.

L'inauguration de la nouvelle succursale aura lieu le dimanche, 19 juillet, et sera présidée par M. le notaire T. Brassard, de Montréal, directeur général de la Société des A. C. F.

UNE BELLE SEANCE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Un groupe d'amateurs membres du Conseil de St-Tite des Chevaliers de Colomb ont donné, à St-Georges de Champlain, ces jours derniers, une belle séance dramatique et musicale, laquelle eut tout le succès désiré. Cette séance fut donnée au bénéfice de l'église de cette paroisse.

EN COUR DU RECORDER

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 16. — Deux demoiselles de robuste apparence, venues probablement de la métropole, ont comparu devant le recorder Paquette pour répondre à une accusation de vagabondage. Les deux visiteuses, qui ont donné les noms de Rose Bélie et Alice Thibodeau, se promenaient près de l'hippodrome à St-Mère à une heure plutôt indue lorsqu'elles furent appréhendées par le chef Longval qui elles ne purent apparemment fournir d'explications satisfaisantes quant à leur présence en cet endroit.

Devant le recorder Paquette, nos deux ingénues plaideront non coupable à l'accusation portée contre elles mais elles expliqueront très malhumblement leur conduite avant et au moment de leur arrestation. Comme résultat, elles furent condamnées chacune à \$5.00 d'amende et les frais ou à 5 jours de prison. Comme elles n'avaient pas d'argent et que d'un autre côté elles ne paraissent pas avoir ici d'amis pour leur en fournir, les deux inculpées durent prendre le chemin de la prison des Trois-Rivières sous la conduite du Chef Longval. Espérons que ceci servira d'exemple.

VISITE DES JARDINS

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 16. — Une première visite des jardins et parterres de la ville a été faite lundi après-midi par les juges nommés par le conseil municipal. Ces juges, qu'accompagnait le chef Longval, sont: MM. Armand Du Maine, Josephat Boucher et G. Marchant, avec M. L.-A. Leclerc comme secrétaire.

Les citoyens sont priés de se rappeler que les prix accordés par la ville ne vont qu'aux jardins de fleurs et aux parterres; on ne tient pas compte des potagers dans ce concours.

Environ 50 jardins et parterres ont été vus lundi; des points ont été accordés à chacun suivant leur apparence, la variété de fleurs cultivées, l'apparence générale de la propriété, etc.

Les juges feront une deuxième visite dans cinq ou six semaines, après quoi ils accorderont les prix aux plus méritants.

PUBLICATION SUSPENDUE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Nous apprenons de source autorisée que le journal hebdomadaire publié par la Compagnie Laurentide, à Grand'Mère, et connu sous le nom de "Le Journal" cessera de paraître avec son numéro du 29 août prochain. On en est venu à cette décision par mesure d'économie. Le Journal compte un peu plus de trois années d'existence, et le rédacteur en chef est M. Allen Lowe.

UNE BONNE NOUVELLE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — On nous communique l'heureuse nouvelle que avec le prochain budget municipal la taxe ne sera pas augmentée à Grand'Mère mais qu'elle restera à \$1.25. Cette nouvelle ne manquera certainement pas de réjouir tous nos propriétaires qui s'intéressent à la chose municipale.

LES BONNES FRAISES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — La récolte des fraises ne fut pas très abondante cette année, on s'attend que les framboises et les cerises seront en très grande quantité sur nos marchés.

Où allons-nous coucher

"Quelqu'un a-t-il appelé à Longue Distance pour réserver des chambres?"

Pourquoi s'exposer à gâter un congé? Assurez-vous avant votre départ d'une bonne nuit de sommeil dans des chambres confortables.

Réservez vos chambres par Longue Distance. Ceci ne vous prendra que quelques minutes et peut vous valoir beaucoup.

Le tarif du soir pour les appels entre postes (après 8.30, heure solaire) n'est d'environ que la moitié de celui du jour. Le tarif de la nuit (après minuit, heure solaire) n'est d'environ que le quart.

CHaque poste de téléphone Bell permet de communiquer à longue distance

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

7-11

DU BON TRAVAIL

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Nos constables ont fait ces jours derniers de la bonne besogne en opérant une descente dans une maison malfamée. La femme a été condamnée devant le recorder Lefebvre à purger une sentence de deux mois dans la prison des Trois-Rivières, et un individu qui se trouvait dans la maison au moment de la descente est à purger une sentence d'un mois.

IL DEVIENT PROPRIETAIRE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — M. Hector Lord, épicer de cette ville, vient de faire l'acquisition de la propriété de M. Antonio Laperrière rue St-Louis.

A LA METROPOLITAN LIFE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — M. Emile Frigon, de St-Tite vient d'entrer au service de la Cie d'Assurance Metropolitan en remplacement de M. Charlemagne Payette qui a quitté cette compagnie pour entrer au service d'une autre compagnie d'assurance.

NOMBREUX TOURISTES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 16. — Grand'Mère est littéralement rempli de touristes d'un peu partout, mais surtout des Etats-Unis depuis quelques semaines. Nos magnifiques parages nous attirent chaque année de nombreux visiteurs, mais depuis quelques semaines nous avons atteint un véritable record.

LIBRE DE GOUSSE, de MORCEAUX DÉPIS ou de BLÉS NON MÛRIS

Un des fameux produits VICTORIA

LAPORTE-MARTIN LIMITEE, Montreal et Ottawa

1200 TELEPHONE 1200

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Le Tonique-Digestif

DR MARCHAND

Fait disparaître toute mauvaise digestion. Tout en rétablissant le désordre de l'estomac, il change la faiblesse en force et l'inertie en activité. Incomparable dans les maladies de la peau causées par une mauvaise digestion.

\$1.25 dans les bonnes pharmacies ou directement en adressant:

Laboratoires Ramka

Kedgewick, N. B. ou Tignish, P. E. I.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00

Capital payé et Réserve..... \$ 4,500,000.00

Actif total (au 30 nov. 1924)..... \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les agents sont confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censure, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec les dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général M. TANCREDI BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

LE COIN DES DAMES



RECETTE

Il n'y a rien comme un "tour de campagne" pour noyer les soucis et faire oublier les petites tristesses qui nous font parfois la vie grise. Il n'est rien de plus propre à faire retrouver la gaieté et à emmagasiner dans le grenier de notre âme, de la sérénité et du contentement, que de s'éloigner de l'entourage familial, de quitter la ville pour un jour et de s'en aller respirer, en pleine campagne, les arômes vivifiants de l'été en fleurs.

Vous profitez de la fraîcheur du matin pour partir en excursion et vous ne revenez que lorsque le jour alanguit ferme ses yeux.

Etiez-vous triste, mécontent, ennuyé, au départ, je vous assure que l'air parfumé et la clarté des champs en fleurs vous rassérèneront en vous faisant oublier pour quelques heures, les soucis, les tracasseries journalières.

L'auto file, vous emportant loin des lieux familiers. Ici une route blonde s'en va vers la forêt et dans le sous-bois merveilleux, c'est une harmonie, c'est une fêerie qui retient l'admiration. Plus loin un frais ruisseau murmure sa prière matinale.

Le matin est lumineux et frais, les feuilles de tous les arbres qui bordent la route, chantent des ballades sous le souffle de la brise, une brise qui vous caresse la figure au passage en vous laissant avec la sensation d'un baiser, son haleine parfumée.

Les oiseaux, sur le bord des nids, chantent des paternités nouvelles, pendant que les papillons gourmands butinent joyeusement au cœur des roses sauvages où scintille encore la rosée du matin.

L'été en fleurs vous communique petit à petit le précieux nectar que vous cherchez... le calme; une grande paix vous envahit, et tout à coup voilà que vous vous sentez heureux de vivre. La recette a opéré magiquement, à votre insu.

Tout le jour, vous vous laissez bercer par les mille voix de la nature en fête, et quand vient le soir et que c'est l'heure du retour, après une nouvelle randonnée d'auto dans la douceur parfumée d'une belle soirée d'été, vous jouissez d'un grand calme et du contentement que vous avez communiqué la beauté simple des paysages entrevus tout le long de votre "tour de campagne".

Essayez, et vous m'en donnerez des nouvelles.

Fleurlette de GIVRE.

Vive la Canadienne!

Dans maints pays, la voix du peuple entonne l'hymne national, pour fêter la couronne Ou la révolte, ou le sinistre airain Qui gronde et tue en la sanglante plaine, Plus poétique est notre refrain:

Vive la Canadienne!
Nous préférons chanter sur des rythmes joyeux, Le charme symbolique et troublant des beaux yeux Qui planent sur notre âme en y versant leur rêve, Et, dans l'ombre morose étincelant pour nous, Semblent garder encore, au fond de leurs prunelles, De nos soleils absents les splendeurs immortelles. Vivent la Canadienne et ses jolis yeux doux!

Moins que jamais notre horizon est sombre: Le sol natal est vaste, et nous gagnons en nombre Malgré ceux-là qu'un pays étranger Dans leur fortune, aventureuse entraîne, Avec le temps s'amointrir le danger.

Vive la Canadienne!
Notre sol, aux vainqueurs le travail le reprend; Le Canadien, soldat de la sublime guerre Qui vaine la forêt vierge, est le vrai conquérant: Il arrache la vie aux trésors de la terre. Elle va près de lui, libre, héroïque et pure. Demander l'avenir à la grande nature. Vivent la Canadienne et ses jolis yeux doux!

Charles GILL.

COURRIER DU COIN

Luron:—Ce n'est pas de votre visite qu'il faut vous excuser, mais du long temps que vous avez mis à venir reprendre la place qui vous attend. Tout est bien et inséré. Au revoir.

Mie:—La petite Mie est la bienvenue et son journal, aura droit de céans s'il est bien rédigé, ce dont je ne doute pas, si j'en juge par la lettre que je viens de lire.

Roger:—Mais oui, il faut venir. Il n'y a pas ici de vilain géant ni d'ogre qui mange les petits enfants... ou les grands... Cette semaine sociale aura lieu cette année aux Trois-Rivières du 10 au 14 août, prochain. De plus amples détails vous seront donnés dans notre journal prochainement. Certainement que vous serez le bienvenu pour le "journal des vacances". Au revoir.

Bianca:—Quand on est vraiment sincère avec ses amis cette sincérité n'est pas que passagère et elle ne cède pas aussi facilement la place à des procédés égoïstes. Puisque vous connaissez ce mérite de votre amie, vous avez mal fait de feindre ignorance afin de mieux servir votre vanité. Ce n'est pas à vous à lui en vouloir si elle n'a pas été dupe de votre procédé. A l'avenir n'oubliez plus que la si belle et si fragile fleur de l'amitié ne saurait s'épanouir longuement dans un cœur trop rempli de lui-même. Vous pouvez écrire cette lettre, les choses s'arrangeront peut-être, et votre amie comprendra que vous avez reconnu votre maladresse, laquelle ne portait pas à grosses conséquences en somme.

Scherzando:—Je vous fais mon meilleur accueil, ma chère petite fille, et vous permet de venir très souvent "beaucoup habiller", puisque c'est votre goût. Quand à la permission d'aimer votre "grande amie" je vous l'accorde tout plein, vous pourrez en abuser. Je publie. Revenez.

Jean Desbois:—On me remet votre journal des vacances qui sera publié. Pour éviter tout retard, vous voudrez bien adresser à la "page" ce que vous destinez au "Coin des Dames".

Socrettes:—Bonjour!

Fleurlette de GIVRE.

L'entier et perpétuel accomplissement du bon plaisir divin en nous est tout ce qu'il y a de plus parfait au ciel et sur la terre. (Lettres, V. 15.)

Hélas! que nous donnons de la peine au Bon Dieu pour nous ôter ce qui gêne sa grâce, ce qui empêche le règne de son amour en nous! (Lettres, II, 121.)

Le salut n'est pas loin quand l'homme est au pied de la Très sainte Hostie. (Lettres, IV, 98.)

—Non, mille fois non.

—Alors, tant pis pour Coralie... Eh oui je vois que tu ne rends pas un compte exact de la situation. Il est temps, Patrice. Peut-être est-il trop tard.

—Oh! taisez-vous.

—Mais si, il faut que tu saches et que tu prennes ta responsabilité. Lorsque ce damné nègre me poursuivait, je me suis débarrassé de Coralie comme j'ai pu, croyant la délivrer au bout d'une heure ou deux... Et puis... et puis... tu sais ce qui est arrivé... Il était onze heures du soir... il y a de cela huit heures bientôt... Alors, réfléchis... Patrice se tordait les poings. Jamais il n'avait imaginé qu'un pareil supplice pût être imposé à un homme, et Siméon continuait implacable:

—"Elle ne peut pas respirer, je te le jure... C'est à peine si un peu d'air parvient jusqu'à elle... Et encore, je me demande si tout ce qui la recouvre et la protège ne s'est pas écroulé. Alors, elle étouffe... elle étouffe pendant que toi, tu restes là à discuter... Voyons, qu'est-ce que cela peut te faire d'enfermer cet homme pendant dix minutes?... Pas plus de dix minutes, tu entends... Et tu hésites? Alors c'est toi qui la tue, Patrice. Réfléchis... Enterrée vivante!"

Patrice se redressa, résolu. A ce moment, aucun acte, si pénible qu'il fût, ne lui était répugné. Or, c'était si peu, ce que lui demandait "Siméon!"

—"Que veux-tu? dit-il. Ordonne." L'autre murmura:

—"Tu le sais bien, ce que je veux, c'est si simple! Va jusqu'à la porte, ferme et reviens."

—C'est la dernière condition? Il n'y en aura pas d'autre.

—Aucune autre. Si tu fais cela, Coralie sera délivrée dans quelques instants."

—Pourquoi? Cet homme tu sais qui c'est?

—Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

—Non.

—Pourquoi? Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

—Non.

—Pourquoi? Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

—Non.

—Pourquoi? Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

—Non.

—Pourquoi? Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

—Non.

—Pourquoi? Un bandit... un misérable, qui n'a qu'une idée, c'est de s'emparer des millions. Et tu aurais des scrupules? Voyons, Patrice, c'est absurde, n'est-ce pas? Tu acceptes?"

GRENOUILLES

Quand elles rêvent entre deux eaux, leurs têtes forment autant de petits promontoires verts à la surface de l'étang.

Elles plongent; et ce sont des éclairs électriques qui, brusquement, traversent les ténèbres.

Le printemps vient. Elles s'accroissent dans la mousse. Le soleil les transforme. Chaque rayon passe sur elles comme un coup de pinceau.

C'est toute une poésie pleine de frissons, quelques cris lancés dans la brume. Leurs amours sont longues, chastes et pourtant passionnées. L'ombre et la lumière font, de leurs yeux, deux rubis qui baignent dans une poudre d'or.

Une grenouille est le plus gracieux mécanisme de la création. La main est tout étonnée lorsqu'elle s'en saisit.

On s'en quelque chose de bedonnant qui s'étire soudain et devient un fuseau. Les doigts sont alors obligés de rétrécir leur anneau autour de cette taille élastique. Deux immenses pattes nerveuses se crispent. Un petit tremblement agite les palmes démoniaques.

Sous ce corps mou, qui semble se dégonfler à mesure que la main serre, on est surpris de découvrir des nodosités, des rugosités, tout un petit squelette en fil de fer.

Les granulations vertes, les stries jaunes, les taches noires font, de ce dos, un véritable atlas.

Le petit coup frappe contre la peau lisse et blanche du ventre. Deux frémissements semblent sortir du musée foraminé par où l'air passe. Le gosier se gonfle et s'anime d'un mouvement précipité par l'angoisse.

Un cri, qui fait de cette petite chose verte une boîte à musique; vous desserrez l'étreinte. Le mécanisme se raidit, se détend comme une arbalète, et la prisonnière file, droit comme un javelot.

J'ai raconté dernièrement comment une habitante des étangs me suivit jusqu'en Cour d'assises.

J'avais acheté une grenouille chez un marchand des quais. Je désirais me livrer sur elle à des travaux de vivisection morale.

Ces travaux furent inoffensifs et durèrent peu. Je fus, pour ma captive, un géolier plein d'indulgence. Il lui arrivait de sauter hors de son bocal et de se promener dans mon cabinet, prenant de curieuses récréations sur les touches d'ivoire du piano. Elle suscitait des arpegges qui la faisaient bondir instantanément à l'autre bout du clavier. Petit gnome sautillant sur une neige éblouissante!

Je décidai, la sentant malheureuse, de la rendre à sa famille qui l'attendait dans un aquarium, quai du Louvre.

Nous allâmes tous deux en autobus jusqu'au Palais de Justice où j'avais à m'arrêter quelques instants. Je l'emmenai en Cour d'assises, blottie dans les profondeurs d'une grande marche noire. La tache rouge des magistrats n'éveilla pas sa gourmande curiosité. Elle semblait aussi à l'aise que dans un vrai marécage. Mais elle parut très heureuse, quelques instants plus tard, de retrouver sa mère et ses sœurs...

Je doute qu'il ait été donné à beaucoup de ses congénères de se présenter ainsi, en liberté provisoire, devant cette imposante juridiction.

Jean-Dars.

Journal des Vacances

A la fin des vacances des primes spéciales seront données aux plus fidèles correspondants-tes, du "Journal des vacances", et aux envois dont la facture aura été la meilleure.

LA DIRECTRICE

UN CONTE

Mon cher journal

Veux-tu que je te dise un conte exquis à nul autre semblable?... Il était une fois une naïve fille qui n'avait pas encore vingt ans, brune comme les herbes longuement caressées par le soleil avec des yeux changeants comme la toilette du firmament. Et où l'on devinait sous la soyeuse fange noire beaucoup de tendresse et de malice. Cette petite personne allait quelques fois la semaine reposer sa tête remplie de mille folies dans un grand bois sans loup où tout lui était connu et aimé. On l'aurait prise à l'heure de sa randonnée pour un gracieux chaperon pas rouge mais rose ou blanc suivant le caprice de son humeur gaie ou boudeuse. Mais par un certain matin de juillet ou tout était riant et jeune elle souhaitait pour sa cousine être revêtue de gris. Hélas! sa coquetterie des jours passés n'avait jamais songé qu'elle puisse désirer par un certain matin de juillet être mise d'une teinte aussi vilaine que son caractère car en sa garde-robe il n'y avait que du rose et du blanc... Mademoiselle dut à son déplaisir promener sa figure maussade tout de rose habillée ce qui n'était pas très harmonieux aussi fut elle bien vite rendue dans son coin de prédilection au fond du grand bois sans loup pour faire confiance aux feuilles tremblotantes des arbres qui semblaient par leur balancement régulier l'approuver et s'intéresser à ses confessions. C'étaient enfin les amis discrets très commodes étant les seuls qui l'écoulaient aussi longtemps qu'elle voulait bavarder.

Le gros chagrin qui rendait sa figure maussade, elle le confiait à ses amis des bois... "ce n'était pas une peine leur expliquait-elle plus tôt une inquiétude qui comme un lutin maléfaisant l'assiégeait sans cesse. Elle vivait dans son trouble les émites de jadis qui avaient toujours la barbe aussi longue que leur façon, s'il en eût été ainsi de son minois la chose ne serait pas arrivée assuément... et la fillelette soupirait après... un baiser doux... des baisers... le coupable un homme d'affaire en herbe sans doute, multipliait déjà fort bien. De ne savoir qu'elle attitude prendre pour punir l'audace lui venait tout son ennui. A qui lui demander? Ses compagnons de solitude n'étaient pas compromettants et par l'écho elle aurait leur réponse. Faut-il pardonner?—cria-t-elle bien fort...

Donner. Répond soudain l'écho... La grosse inquiétude se dissipa comme un nuage dans un ciel d'avril. heureuse la fillelette adressa aux anges qui commencent à semer là-haut leur moisson d'étoiles une demande que l'écho cette fois ne redit point...

Scherzando.

Québec juillet 1925.

SOIR DE JUILLET

Quand le soir hésitant tarde à venir, que le jour s'en va à regret, à cette heure incertaine où le rose se mêle doucement au mauve; à cette heure incertaine: mélancolique et belle, que je goûte plus que tout autre instant du jour, je me surprends souvent à rêver de toi... C'est que je t'aime.

Quand dans une toilette, jugée dignes de te plaire, coquettement posée dans le coin préféré de notre retraite, je laisse ma pensée, légère comme moi, vagabonder en l'attendant, je me promets de te le dire, je t'aime.

Quand la lumière s'est faite si douce, et toi si aimant, pourquoi n'ai-je pas dit mon gros secret? Les heures ont coulé trop vite, il me faut déjà te dire bonsoir, et tu ne sais pas que... Je t'aime.

Je le dirai au ciel quand la terre sommeillera, je chargerai la brise qui passe par chez-toi de te le murmurer. la fleur que je t'offrirai, aura reçu mon aveu dans un baiser. Comprendras-tu ces discrets langages? Sauras-tu enfin que je t'aime?

Québec, 1925. Scherzando.

HEBDOMADAIRE DES VACANCES

Samedi 4 juillet.

Tous les journaux, même les jaunes viennent de mettre en oubli le fait le plus sensationnel de la saison. Il s'agit de la disparition soudaine de toute une famille de frérots et de sœurs. Le mystère plane toujours cependant. Peut-être les choses sont-elles tenues secrètes pour faciliter la tâche des autorités.

Dimanche le 5.

L'autre jour, un arbre, jeune encore mais plein de vie, secoué par un coup de vent de "nordais" précipitait de ses branches une pluie de Mille Fleurs, une dégringolade de Brune Mouche, de Papillon Sage et Rose.

Je suis bien sûr que vous en tremblez encore Petite Maman. Aussi il fallait voir déguerpir les Vive la joie, les Lutins, les Fernand et les Margot. Voir même les Léonis, les Line, les Jovette et jusqu'aux Pierre-Aulne. Heureusement Nicolétaïne venait de se rembarquer sur le Jean Nicolet.

Si jamais nous reprenons à faire la petite enquête, je crois que ce ne serait pas être Imprudent, que de porter une accusation grave contre cette Vigie de Québec pour n'avoir pas fait le guet ce jour-là.

En attendant rien ne nous empêche de rester des Amant Dubonheur.

Luron.

SANS TOI

Pour maman par un beau ciel bleu... C'est là raison des nids, le mien sera douillet tout cimenté de tendresse, caché par les feuilles tremblotantes des arbres, balancé doucement par la vague.

Mais promets-moi d'y venir, car il serait trop grand, si je l'habitais, même un jour... sans toi.

Là les soirs seront doux et parfumés, les rêves partagés bien bleus bercés au rythme capricieux des roman es de la brise. Mais promets-moi d'y venir, car je ne voudrais même un soir y rêver... sans toi.

A l'heure où l'aurore éveille toutes choses en les caressant de ses longs doigts roses et mauves, je veux chaque matin remercier Dieu d'être à la vie que je t'aime, que je crois en elle. Mais promets d'y venir, car je ne saurais vivre et en bénir le Ciel, si je m'éveillais même un matin... sans toi.

Québec 1925. Scherzando.

AU FOND DU COEUR

A Ger. G.

Il est au fond de l'âme un coin si bien caché que seul le propriétaire peut en franchir le seuil jamais intrus n'a réussi à s'y aventurer.

Là gisent les plus secrètes choses, les bonheurs intimes les cruels chagrins, grands ou petits, les a soufflets en silence, les rêves qui n'appartiennent qu'à nous, car personne ne partage les bonheurs inexprimés, souvenirs tendres ou tristes qui vivent parce que l'on est seul à les nourrir.

Tout cœur possède son "paradis caché" (comme vous chantez si bien) mais ignore toujours ce que contient celui des cœurs qui l'écroie. Une compagnie qui chemine sur notre route nous fait parfois confiance, quand le sentier est long et l'ombre propice vous explorerez également, ça et là, les plis et replis du cœur que l'amour confiant vous aura abandonné. Mais je ne sais de si profond sentiment qui puisse ouvrir le fond du cœur.

Scherzando.

Québec 1925.

Je n'ai pas, mon petit, Baisé les lèvres roses, Fraîches comme un beau fruit, Douces comme les roses;

Pas encore, cher lutin, Dans mes bras qui t'appellent, Pour le bercier sans fin, Je n'ai pris ton corps frêle;

Mais je me sens pour toi Une âme plus aimante: C'est la première fois/ Que je m'appelle Tante...

L'on me dit tant de bien De toi, que je t'adore. Petit poupon qui viens De sourire à l'aurore.

Et dans ce billet doux Qui part à ton adresse, Je t'offre, ô mon bijou, Ma plus chaude tendresse!

MILLICENT.

A MON PREMIER NEVEU

Je n'ai pas encore vu Tes yeux bleus, mon cher ange, Ni ton front ingénu Qu'une mousse d'or frange;

Je n'ai pas, mon petit, Baisé les lèvres roses, Fraîches comme un beau fruit, Douces comme les roses;

Pas encore, cher lutin, Dans mes bras qui t'appellent, Pour le bercier sans fin, Je n'ai pris ton corps frêle;

Mais je me sens pour toi Une âme plus aimante: C'est la première fois/ Que je m'appelle Tante...

L'on me dit tant de bien De toi, que je t'adore. Petit poupon qui viens De sourire à l'aurore.

Et dans ce billet doux Qui part à ton adresse, Je t'offre, ô mon bijou, Ma plus chaude tendresse!

MILLICENT.

Mots Croisés

M. Albert Sarraut, ambassadeur de France à Constantinople, était invité, il y a quelques jours, chez des amis: ceux-ci, qui rêvaient de l'entretenir de sujets politiques passionnants, furent bien déçus de voir comme l'ex-ministre était mal disposé à parler politique. Il avait pour voisin de table un jeune homme le jeune C... fils d'un grand peintre affichiste connu. Or, ce jeune homme avait eu la malencontreuse idée de sortir de sa poche un problème de "Mots Croisés" sur lequel il avait pâli au collège. M. Sarraut, qui le regardait d'abord d'un œil amusé, s'était pris lui-même bientôt au jeu, et comme le problème était difficile, ils tâchèrent à deux d'en trouver la solution. Y réussirent-ils? nous ne savons.

L'un des convives disait en riant: "Notre ami Sarraut ne méditerait-il pas de faire pénétrer, une fois de plus les croisés à Constantinople?"

Oh! qu'on est heureux quand on ne pense, quand on ne désire.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

LE TRIANGLE D'OR

Par MAURICE

LEBLANC

—Où, dit don Luis, toujours tranquille. Oui, mon capitaine, je refuse ce marché que je trouve absurde... Vrai marché de dupe. Bigre! Trois cents millions... abandonner une pareille aubaine! Jamais de la vie! Mais toutes-fois, je ne refuse nullement de vous laisser en tête avec l'honorable M. Siméon... pourvu que je ne m'éloigne pas. Cela te suffit-il, vieux Siméon?

—Où.

—Eh bien, entendez-vous tous les deux. Signez l'accord. L'honorable M. Siméon Diodokis qui, lui, a toute confiance en son fils va vous dire, mon capitaine, où est la cachette et vous délivrerez maman Coralie.

—Mais vous? Vous? grinça Patrice exaspéré.

—Moi, je vais compléter ma petite enquête sur le présent et sur le passé, en visitant de nouveau la salle où vous avez failli mourir mon capitaine. A tout à l'heure. Et surtout, prenez bien vos garanties.

Et don Luis, allumant sa lampe de poche, pénétra dans le pavillon, puis dans l'atelier. Patrice vit les reflets électriques qui se jouaient sur le lambris entre les fenêtres murées.

Aussitôt l'officier revint vers Siméon, et d'une voix impérieuse:

"Ca y est. Il est parti. Faisons vite. —Tu es sûr qu'il n'écoute pas?"

—Absolument.

—Défonce-toi de lui, Patrice. Il veut prendre l'or et le garder."

Patrice s'impatiente.

"Ne perdons pas de temps, Coralie... —Je t'ai dit que Coralie était vivante."

—Elle était vivante quand vous l'avez quittée, mais depuis...

—Ah! depuis...

—Quoi? Vous avez l'air de douter?...

—On ne peut répondre de rien. C'était cette nuit... il y a cinq ou six heures, et je crains..."

Patrice sentait que la sueur lui coulait dans le dos. Il eût tout donné pour entendre des paroles décisives, et, en même temps, il était sur le point d'é-

trangler le vieillard pour le châtier.

Il se domina et répéta:

"Ne perdons pas de temps. Les mots sont inutiles. Conduisez-moi vers elle."

—Non, nous irons ensemble.

—Vous n'aurez pas la force.

—Si... si... j'aurai la force... Ce n'est pas loin. Seulement, seulement, écoutez-moi..."

Le vieillard semblait exténué. Par moment sa respiration était coupée, comme si la main de Ya-Bon lui eût encore étreint la gorge, et il s'affaissait sur lui-même en gémissant.

Patrice se pencha et lui dit:

"Je vous écoute. Mais, par Dieu, hâtez-vous!"

—Voilà, fit Siméon... voilà... dans quelques minutes... Coralie sera libre. Mais à une condition... une seule... Patrice.

—Je l'accepte. Quelle est-elle?"

—Voilà. Patrice, tu vas me jurer sur sa tête que tu laisseras l'or et que personne au monde ne saura...

—Je vous le jure sur sa tête.

—Tu le jures, soit, mais l'autre... ton damné compagnon... il va nous suivre... il va voir.

—Non.

—Si... à moins que tu ne consentes...

—A quoi? Ah! pour l'amour de Dieu!"

—A ceci... écoute... Mais rappelle-toi qu'il faut aller au secours de Coralie... et se presser... sans quoi..."

Patrice, sa jambe gauche pliée, à genoux presque, était haletant.

"Alors... viens... dit-il, tutoyant son ennemi... Viens, puisque Coralie..."



SANCTUAIRE

-- de --

Notre-Dame Du Cap

Le Dimanche, 19 juillet

Pèlerinage de la Vierge de Grand'Mère par train spécial du C. P. R. et par autos.

10—Arrivée au Sanctuaire vers 8.30 hrs.

20—Chemin de la Croix vers 11 hrs.

30—A 2 hrs, Sermon, Procession du Rosaire, Consécration à la Ste-Vierge et Bénédiction du Saint-Sacrement.

VENDREDI LE 17 JUILLET

A 7 hrs, service Annuel pour les Bienfaiteurs du sanctuaire, les Abonnés et les Zélatrices des Annales.

LE 17 AU 26 JUILLET

A 3 hrs, Neuvaine préparatoire à la fête de Sainte-Anne.

N. B.—L'heure n'est pas changée au Sanctuaire.

CINQUANTENAI- RE DU COUVEN DE RIV. DU LOUP

(Suite de la page 3)

dès l'origine, remonte au temps de l'Ancien Testament, fête qu'on appelle un Jubilé et une occasion spéciale de rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits sans nombre venus du ciel par l'intermédiaire des Sœurs de votre couvent, c'est une étape que vous venez de souligner de façon brillante et qui est pleine d'enseignements. Cette fête rappelle bien ce geste des voyageurs en route vers le sommet d'une montagne et qui, parvenus à un certain point, se retournent pour voir le chemin parcouru, et mesurer l'effort à faire pour atteindre la cime.

Des souvenirs, votre paroisse en est toute pleine, et tout près de vous cette multitude de fidèles qui dorment leur dernier sommeil à l'ombre de la croix, des souvenirs, la mémoire de chefs de famille actuels les rappelle tous les jours et vos enfants les rappellent à chaque instant.

De tout cela se dégage un hymne de reconnaissance qui doit s'élever vers Dieu et il me semble que je puis vous le recommander en ce jour de fête jubilaire, en vous suggérant de pieuses et sérieuses réflexions.

Pour atteindre cette fin nous allons évoquer le souvenir du passé et traiter la grande question de l'éducation ou notre avenir national est engagé.

Le temps qui s'écoule laisse après lui comme un nuage dont l'ombre fait rapidement disparaître hommes et choses.

Il est bon de dissiper ce nuage, du moins en ce jour et de montrer à la génération présente le dévouement de ces éducatrices qui pendant 50 ans se sont dévouées à l'éducation de votre jeunesse, qui jusque-là n'avaient pas toujours donné l'exemple de toutes les vertus. Au-dessus de cette population d'enfants je vois les nobles de la paroisse, les gens de profession, négociants et autres dont les noms poétiques me viennent sur les lèvres, je n'oublierai pas non plus ces enfants de chœur, ces vieux chœurs dont la voix chevrotante se faisait entendre autour de l'autel, je n'oublierai pas cette figure éminente de Mgr Boucher, votre ancien curé.

Tête de lion, physique imposant, structure d'acier, voix tonnante, manière aristocratique, Mgr Noucher était un personnage remarquable, un esprit fin et délicat qui d'un trait original peignait les situations les plus compliquées. C'était un prêtre d'un zèle infatigable d'une grande piété, un autre curé d'Ars au confessionnal, un apôtre des jeunes et des vieux.

Ce guide éclairé qui connaissait le grand bienfait de l'éducation chrétienne, non content d'ouvrir largement sa bourse aux étudiants pauvres, résolut de confier la formation intellectuelle et morale des jeunes filles de sa pa-

roisse aux Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

Je n'entreprendrai pas de faire l'histoire et l'éloge de cette congrégation, vous l'avez vue à l'œuvre et les centaines de mères de famille qui font aujourd'hui la gloire de votre belle paroisse sont sorties de votre couvent et constituent aujourd'hui une belle couronne en son honneur.

Et devant toutes ces grandeurs la parole de St-Paul revient tout naturellement sur mes lèvres: Gratias Agentes semper pro omnibus in nomine Domini Jesu Christi, Deo Patri.

Mais non content de regarder le passé il faut voir l'avenir et envisager le grand problème qui se présente à la génération actuelle, je veux dire l'éducation.

Pour traiter ce sujet, le plus débattu de nos jours, la source la plus abondante des combats contre l'Eglise et la conscience chrétienne, après avoir fouillé dans les manuels de philosophie ou de droit public, j'ai fini par m'en rapporter au verset si connu de l'apôtre St-Paul: Parentes nolite provocare filios ad iracundiam sed educate illos in disciplina et correctione.

C'est partiellement, du moins, à la lumière de ce texte que nous ferons les trois considérations qui vont suivre.

10—Qu'est-ce que l'éducation?

Le développement complet mais équilibré des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.

Equilibré veut dire qu'il ne faut pas tomber dans le défaut qu'il y a de l'un ou l'autre des branches de ce développement. Autrement, l'éducation physique devient la vie sportive des écoles américaines ou anglaises, et de simples amusements prennent les proportions de l'un des objectifs de souveraine importance de ces institutions, l'éducation intellectuelle privée de morale devient l'instruction tout court qui fait souvent de l'homme savant, sans cœur et sans conscience, l'être le plus dangereux, le monstre le plus à craindre de la création. Ces produits de l'école sans Dieu désolent actuellement les vieux monde par leurs théories communistes anarchistes ou bolchevistes.

20—Quelles sont les qualités d'une bonne éducation.

a) L'éducation doit être basée sur la justice, la douceur et la charité. "Nolite provocare filios ad iracundiam." L'éducateur, qu'il soit le père, la mère, ou l'instituteur doit éviter soigneusement les préférences, les injustices, dont l'enfant conserve le souvenir jusqu'à la fin de sa vie, et surtout, tout sentiment d'aversion qui, non réprimé, peut conduire aux pires résultats.

L'éducation est une œuvre d'équilibre intellectuel et moral. Non seulement elle dissipe les erreurs, elle corrige les défauts, extirpe les vices et fait disparaître les mauvaises habitudes.

L'éducation est une œuvre de lumière et de force, de lumière par l'enseignement des connaissances utiles et nécessaires qui orientent l'esprit et le développement et lui donnent cette formation religieuse qui seule peut le diriger au milieu des ténèbres qui nous envi-

ronnent ici-bas, de force par un exercice constant de la volonté et du cœur vers le bien et la pratique des vertus chrétiennes. Savoir faire vouloir les enfants et leur communiquer ce don de force morale qui exclut la colère, communiquer la patience et donne à leur âme un véritable essor vers le ciel, me semble résumer le but de toute éducation véritablement digne de ce nom.

40—L'éducation enfin doit être proportionnée au sexe, au rang, et au milieu des enfants.

Elle doit être, agricole et rurale au besoin, commerciale et industrielle, dans certains cas et généralement pour les filles de la classe moyenne et même pour toutes, elle doit être ménagère.

50—Enfin l'éducation doit être nationale et patriotique. S'appuyant sur l'histoire de notre pays, sur sa géographie et les ressources qu'il renferme elle doit développer dans le cœur des enfants Canadiens-français un sentiment de noble fierté et de dévouement à notre patrie.

L'éducation présuppose l'exercice de l'autorité d'une part et de l'obéissance de l'autre—discipline et correction. La discipline en effet qui signifie l'enseignement veut dire aussi l'application d'une règle. C'est aussi qu'on l'entend dans une armée surtout en temps de guerre.

Où donc réside l'autorité éducative? Est-ce dans l'Etat? Non. Est-ce dans l'Eglise? Pas davantage. Car la société civile et religieuse sont postérieures à la société domestique, la famille, à laquelle appartient l'enfant comme le fruit à l'arbre qui le produit. C'est donc au père et à la mère qu'appartient en principe l'autorité éducative. Les autres éducateurs n'ont qu'une autorité déléguée. Les gouvernements de la terre peuvent veiller à l'hygiène des écoles, imposer des programmes d'enseignements, ou autres mesures en échange des sommes d'argent qu'ils fournissent pour l'enseignement et rien de plus. L'Eglise qui a hérité de la mission du Christ possède de son côté une incontestable autorité pour ce qui concerne la formation religieuse des enfants mais doit aussi respecter les droits des parents en matière d'éducation.

Voilà pourquoi les catholiques qui s'appuient sur le droit naturel ont toujours combattu l'omnipotence de l'Etat en matière de l'éducation, omnipotence qui se traduit par l'imposition des écoles publiques, neutres, par l'instruction obligatoire ou par l'uniformité des livres de classes. Voilà pourquoi dans certains pays et même dans certaines provinces du Canada, nos compatriotes s'insurgent avec raison contre l'autorité même religieuse qui bannit le français de leurs écoles. La violation du droit des parents, alors abritée sous l'auguste patronage de l'Eglise n'en devient que plus odieuse.

Voilà pourquoi dans notre Province de Québec la minorité de langue anglaise a toujours eu l'entière administration de ses écoles.

Voilà pourquoi, enfin, indépendamment de tous les partis politiques, nous Canadiens-français, qui ne voulons pas être des parias dans notre propre patrie, nous ne devons pas cesser de réclamer en faveur de nos frères qui sont persécutés dans le domaine de la libre éducation de leurs enfants.

Mais connue cette autorité déléguée par les parents ou déléguée à leurs représentants est une lourde responsabilité, demandons à Dieu qu'elle soit toujours pour les âmes des pères et mères et des éducateurs quel qu'ils soient une cause de sanctification, une source de mérites pour le ciel et pour la génération jeune et sans cesse renouvelée au moyen puisant d'acquiescer non-seulement les qualités solides du citoyens de la terre mais les vertus chrétiennes qui font les Saints dans le ciel.

Ainsi soit-il.

Après la messe le cortège se reforme et Sa Grandeur Mgr Cloutier et le clergé retournent au presbytère.

Vers onze heures et demie Sa Grandeur Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet arrivait à Louiseville par le convoi du Pacifique Canadien.

La foule s'incline sous la main bénissante de Sa Grandeur Mgr Brunault qui se dirige vers le presbytère ou on l'attendait impatiemment.

Vers midi et demi un grand banquet réunit au couvent Nos Seigneurs Cloutier et Brunault, un nombreux clergé et un grand nombre d'anciennes élèves et invités.

Cependant quand j'ai devant moi les beautés de la fête de ce jour, les services que les Sœurs de l'Assomption ont rendus ici dans mon diocèse, je me demande si je puis me dispenser de dire quelques mots et leur rendre le témoignage qu'elles méritent.

MENU

Dans ces agapes fraternelles, Les liens de l'amitié se resserrent. Entrée—cordiale: on fit tout pour vous (plaire!)

Salade au Saumon
Les convives prétendent même Que ces délicieux saumons Valent tous les meilleurs sermons... Pour la pratique du carême!
Consommes—qui ne l'est pas encore!
Potage

Or donc, amis, du courage!
Et... consommons ce potage!!! Hors d'œuvre... qui vient à propos!
Céleri-Olives-Radis

Olives et radis.
Vite entrez au logis!... Quoi qu'on dise et qu'on fasse C'est chez moi votre place!

Pièce de résistance... et d'élégance!
Poulet Rôti et Dindon Farci
Ces poulets et ces dindons De nos amis sont des dons... Moins la farce!

Entremets... pour nos végétariennes!
Légumes

Selon nos antiques coutumes Soignons bien nos grosses légumes... Tomates-Petits Pois

Selon de non moins vieilles lois, N'oublions point nos petits pains... Desserts... Crème à la glace

Chose étrange Elle réchauffe qui la mange Fruits... non défendus!

N'en cueillons jamais d'autres. Crème Chantilly

Elle est sans pareille au pays. Gâteaux Feuilletés

Comme jadis nous feuilletions Pour corriger compositions Nos délicieuses grammaires

Et nos succulents dictionnaires... Breuvage... Liqueurs douces

La température ingénieuse Se contentent d'eau gazeuse

Le fin du fin... Fromage à la Crème Du menu, c'est là le doux extrême!

La fin de la faim... Café Plus agréable encore que le jus de la [treille].

Le café nous réchauffe et... de plus nous réveille!

Un vieux dicton qu'on saurait changer: "N'aille au banquet qui ne veut pas [manger]!"

Ce banquet s'est donné au dernier étage du Couvent pour symboliser remble-t-il qu'il faut s'élever toujours de plus en plus haut.

Les tables étaient abondamment chargées d'une infinité de choses délicates pendant que les pièces de résistance venaient d'un réchaud tout prêt. Le service des tables avait été confié aux élèves de cette année au couvent et tout fut exécuté à la perfection.

A la fin du repas M. le chanoine Du sablon remercia Mgr Cloutier et Mgr Brunault de leur présence à cette belle fête de famille. Puis il invita Mgr Cloutier à dire quelques mots.

Si les Dames et les Demoiselles, dit-il, n'étaient pas obligées de garder le silence Monseigneur, vous entendriez de beaux compliments; elles vous dirait que toujours elles ont profité des bons enseignements qu'elles ont reçu dans cette maison.

On me demandait de me montrer aussi aimable que possible et de vous dire ce qu'elles ressentent pour votre Grandeur, le plaisir que vous leur causez aujourd'hui.

Et comme ce sont des mères de familles, elles ont souvent besoin de bons conseils; aussi s'inclinent-elles pieusement devant votre Grandeur implorant votre sainte bénédiction.

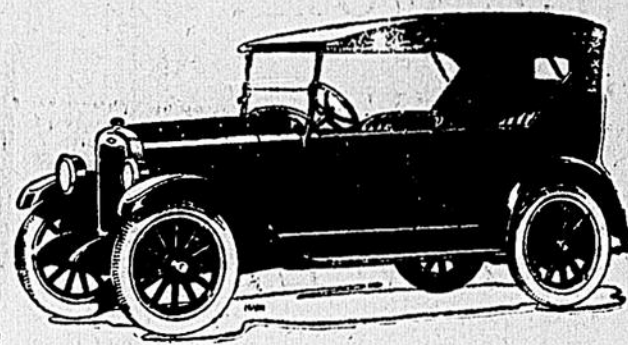
Devant de si aimable invitation il n'y avait pas à reculer et Sa Grandeur Mgr Cloutier, dans une chaude improvisation d'une vingtaine de minutes nous fit revivre le brillant orateur d'il y a quarante ans, alerte et disert, à la parole pleine d'onction.

"Au sacre de Mgr Langlois, en septembre dernier, on demandait à son Eminence le Cardinal Bégin d'adresser la parole et Son Eminence de répondre: "à mon âge on ne fait plus de discours". Je n'ai pas les 85 ans du Cardinal Bégin, mais j'en ai assez pour éprouver le besoin de me taire et d'entendre des voix plus jeunes.

Cependant quand j'ai devant moi les beautés de la fête de ce jour, les services que les Sœurs de l'Assomption ont rendus ici dans mon diocèse, je me demande si je puis me dispenser de dire quelques mots et leur rendre le témoignage qu'elles méritent.

(Suite à la page 2)

Le Nouveau Chevrolet Suspension Epatante



Avec ses ressorts semi-elliptiques trempés au vanadium, égaux en longueur à 88% de la longueur de l'empattement, le Nouveau Chevrolet bat tous les records du confort moderne. Imaginez la douceur, le moelleux d'une promenade avec pareils coussins. Mais ce n'est pas là seulement une des qualités du Nouveau Chevrolet. Le nouveau radiateur élevé lui donne un air de grandeur qui lui sied bien et qui plaît.

Touring \$735 --- Routière \$735 --- Coupé \$995

Coach 1015 --- Sedan 1165

à la Manufacture --- Taxes en plus



EN VENTE CHEZ

Légaré Automobile des Trois-Rivières Ltée

210-212, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Téléphone : 1069 — 1161

P. Charest, gérant.

VENTE

5ième ANNIVERSAIRE

Il y a cinq ans, j'ouvrais un magasin de ferronnerie générale au No 2, rue St-Philippe. L'encouragement que le public économiste des Trois-Rivières m'a donné m'a forcé ce printemps de m'avoir un plus grand et plus central local. Notre installation est finie, et nous sommes en mesure de vous donner de la marchandise de qualité, à des prix avantageux. Notre stock est plus complet qu'il n'en a jamais été, et notre service meilleur.

Lisez nos spéciaux durant JUILLET, nous voulons faire de notre magasin de ferronnerie, VOTRE MAGASIN.

17 châssis moustiquaires, 10 pcs de haut, 32 1/2 pouces ouvert.

29c

Un lot de bons tordeurs que nous avons repris en échange de moulins à laver électriques. Plusieurs de ces tordeurs sont comme des neufs...

\$2.00

Le FLIT, le célèbre liquide qui détruit les mouches, maringouins, punaises, coquerelles, 1 chopine de liquide avec une pompe.

\$1.49

18 beaux petits poêles électriques très pratiques pour les chaudières d'été, valant régulièrement \$1.40 pour...

98c



Un lot de bons balais, 4 cordes, en véritable Blé d'Inde.

28c

Clôture ornementale, peinture verte, pour jardins et parterres, 36 pouces de haut, le pied courant.

15 1/2c

Le temps des fruits est arrivé, nous avons un nouveau pot de conserve à vous offrir, venez le voir, ou commandez sur approbation, c'est le meilleur pot au plus bas prix de 6 pour 78c.

\$1.55 la doz.

Grandeur 1 pinte.

Un lot de papier à couverture, 1 pli, pesant 35 livres au rouleau, couvrant 100 pieds de surface, contenant clous et ciment, le rouleau...

\$1.49

J. L. ROUSSEAU

Marchand de Ferronnerie Générale

187, Notre-Dame, Trois-Rivières

PROGRAMME ET GARANTIE DE ROBERT RYAN

Si lundi le 20 courant, j'ai l'honneur d'être élu comme un de vos représentants au Conseil de Ville, je vous fais la promesse suivante:

1er Que le coût annuel de l'administration de la ville ne dépassera pas le revenu, c'est-à-dire que les dépenses de la ville ne devront pas être plus élevées que les revenus, excepté dans le cas d'une épidémie ou de quelque autre catastrophe imprévue.

2ième Que je ne voterai jamais pour un règlement ou une résolution exigeant la dépense d'une certaine somme d'argent pour des travaux publics, sur lesquels l'intérêt et l'entretien nécessiteraient une augmentation du taux de la taxe, au-dessus du taux requis pour payer le coût présent de l'administration.

3ième Je soumettrai un plan qui améliorera notre système de taxes et démontrera une nouvelle méthode de percevoir les taxes. Le plan que j'ai en vue réduira, je crois, les taxes payées maintenant par chaque individu, et rendra les paiements plus faciles à rencontrer qu'aujourd'hui.

4ième Je soumettrai un plan pour le développement futur des Trois-Rivières, comme ville industrielle et résidentielle, comme port d'importation et d'exportation.

5ième Adopter un système par lequel les citoyens auront la préférence sur les étrangers d'obtenir de l'ouvrage dans les moulins et ailleurs.

6ième De faire tout ce que je puis pour faire des Trois-Rivières une ville saine et prospère. En un mot d'employer mon énergie et mon expérience pour le bénéfice du public.

ROBERT RYAN.

COUVEN DE MARIE REPARATRICE

DES TROIS-RIVIÈRES.

COURS COMPLEMENTAIRE --- COMMERCIAL

Classe enfantine Bilingue --- garçons et filles.

ENTRÉE, LUNDI 7 SEPTEMBRE

Pour renseignements et prospectus, s'adresser au couvent.

LA PATISSERIE FRANÇAISE

49, rue St-Antoine, (en arrière du Marché)

Est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle des Trois-Rivières et des alentours que l'on trouve chez elle tous les jours un assortiment complet de PATISSERIES FRAICHES de tout premier choix.

SPECIALITES: --- Entremets --- Desserts --- Gâteaux de Noces

Le tout à prix très raisonnables. TELEPHONE 1736

Alphonse Warnier, prop.